

Météo

Ensoleillé
et chaud
max 28 / min 15
page S 16

Économie

Balance commerciale

juin 1995

SURPLUS

1,9 milliard \$

IMPORTATION: 18,7 milliards \$

EXPORTATION: 20,6 milliards \$

Chiffres arrondis, désaisonnalisés

Source: Statistique Canada - PC

Un surplus
encourageant
page C1

Monde



Un nouveau front
à Dubrovnik
page B3

Girerd

BANDES DE MOTARDS

OTTAWA SE DIT PRÊT
À UNE INTERVENTION
LIMITÉE (!)

LE PÈRE DU PETIT
DANIEL DESROCHERS
AURAIT SOUHAITÉ UN
RÈGLEMENT DE COMPTE
LIMITÉ AUX MOTARDS
... LUI, ET NOUS TOUS !



Index

Annonces classées	
- Immobilier	B4 et B5
- marchandises	B5 et B6
- emplois	B6
- automobile	B6, C8
- propositions d'affaires	C9
Arts et spectacles	
horaires-cinéma	A11 à A16
horaires-cinéma	A12
horaires-cinéma	A11
Avis	
	C10
Bandes dessinées	
	S11
Bridges	
	C9
Décès	
	C9
Économie	
	C1 à C7
Éditorial	
	B2
Êtes-vous observateur?	
	B4
Horoscope	
	B6
Le monde	
	B3, B8
Loteries	
	A4
Mots croisés	
	B5 et S10
Mot mystère	
	S11
Politique	
	B1
Sports	
	Tabletd
	Ronald King
	S5

Le numéro deux de la mafia épinglé

Joe Di Maulo aurait tenté de soudoyer un policier pour aider son frère

ÉRIC TROTIER

Un autre dur coup vient d'être porté à la mafia.

Le numéro deux de la pègre italienne de Montréal, Joe Di Maulo, 53 ans, a été arrêté hier à son domicile de Saint-Léonard pour avoir tenté de corrompre un policier de la Gendarmerie royale du Canada.

Di Maulo et quatre autres individus bien en vue, Valentino Morielli, 49 ans, Micheline Kemp-Di Maulo, 53 ans, Ricardo Di Massimo, 63 ans, et Fernando De Francesco, 53 ans, ont été interpellés par l'escouade antigang

de la police de la CUM relativement à une tentative avortée de corruption d'un enquêteur de la GRC responsable de l'inculpation du frère de Joe Di Maulo, Jimmy.

Du groupe, outre Di Maulo, Valentino Morielli est le plus connu, pour être l'un des lieutenants du chef de la mafia Vito Rizzuto. Quant à Micheline Kemp-Di Maulo, elle est la femme de Jimmy Di Maulo, au coeur de toute cette affaire.

Jimmy Di Maulo, 57 ans, est en prison depuis son arrestation l'an dernier, comme une cinquantaine de membres du crime organisé, à la suite de la méga-

enquête de la GRC sur le trafic de drogue et le blanchiment d'argent.

Le corps de police fédéral, qui avait tenu un bureau de change durant quatre ans au centre-ville de Montréal, était parvenu à mettre au jour une affaire de blanchiment de 100 millions de dollars et d'importation de 558 kilos de cocaïne.

Jimmy Di Maulo fait face à 46 chefs d'accusation dans cette affaire; son procès doit débiter dans deux semaines, le 5 septembre. Déjà condamné pour meurtre en 1970, le mafioso risque gros si jamais il est reconnu coupable de toutes ces accusations.

Aussi, il y a trois semaines, l'enquêteur de la GRC affecté à son dossier a-t-il eu la surprise de sa vie quand des individus l'ont contacté pour lui offrir 100 000 \$. En échange de cette somme, le policier devait détruire les preuves accumulées contre Jimmy Di Maulo. En outre, il devait faire en sorte de convaincre la Couronne de recommander une sentence de « deux ou trois ans » d'emprisonnement au moment où Jimmy enregistrerait un plaidoyer de culpabilité.

Stupéfait, le policier a fait mine de jouer le jeu. Il a par la suite avisé ses supérieurs, qui ont contacté la police de la

Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). L'enquête se mettait en branle.

Jouant les agents doubles, le policier de la GRC reprenait contact avec les suspects. Il exigeait alors 150 000 \$ pour sa collaboration. L'offre fut acceptée.

Dans leurs conversations avec le policier — qui jouit maintenant d'une protection spéciale — les mafiosi espéraient aussi trouver en lui une bonne « source » à l'intérieur de la nouvelle escouade d'enquêteurs sur le

VOIR MAFIA EN A2

Entente de dernière heure à Bordeaux

ÉRIC TROTIER et MARC THIBODEAU

Une entente est finalement intervenue hier en soirée à la prison de Bordeaux entre la direction et le syndicat des agents de la paix, qui avait menacé de recourir à des moyens de pression draconiens si ses demandes visant à renforcer la sécurité de l'établissement n'étaient pas satisfaites.

Les pourparlers entre les deux parties, face à face depuis le milieu de l'après-midi, se sont poursuivis durant de longues heures avant que l'annonce de la conclusion de l'entente ne soit faite vers 22 h 30.

Auparavant, à la demande du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, le Conseil des services essentiels avait rendu une décision empêchant les gardiens de mettre leurs menaces à exécution.

Le ministre s'était adressé au Conseil après que les gardiens lui aient indiqué qu'il avait jusqu'à 21 h hier pour accéder à leur demande.

Aucun détail n'a filtré quant aux conclusions finales, qui ne seront dévoilées qu'après avoir été présentées aux membres du syndicat en assemblée générale aujourd'hui.

Jorge Escala, président national de l'Union des agents de la paix en institution pénale, a indiqué à l'issue de la réunion que les 15 propositions retenues lui paraissaient « satisfaisantes ».

Le directeur de l'établissement, Michel Lacoste, a noté pour sa part que ces propositions constituaient des « éléments de solution qui vont permettre de désamorcer la crise ».

La tension est demeurée des plus vives durant la journée au sein de la prison à la suite des événements de mercredi, quand des détenus avaient refusé de réintégrer leurs cellules.

Les prisonniers de l'Établissement de détention de Montréal (Bordeaux) venaient alors de prendre connaissance des revendications syndicales des agents de la paix, à la télé, lorsqu'une partie d'entre eux a refusé de réintégrer les cellules, vers 22 h 30, en manifestant bruyamment.

VOIR PRISON EN A2

Les ambitions territoriales des Hells mènent tout droit à l'escalade de la violence

Presse Canadienne
TORONTO

Les récentes explosions qui ont tué un jeune garçon à Montréal et détruit trois immeubles de Toronto montrent que les Hells Angels tentent de resserrer leur emprise au Canada, affirment des experts. Et des actes d'une violence « affreuse » sont à prévoir, ajoutent-ils.

Les Hells, qui contrôlent déjà neuf provinces, ont redoublé d'efforts en Ontario pour avoir la mainmise sur le trafic de drogue et d'armes, la prostitution et d'autres activités criminelles. Mais la bande de motards Outlaws domine la plus grosse province du pays et elle est prête à relever le défi.

« Ils ont mis beaucoup de pression sur les Outlaws », a confirmé Bill MacDonald, du centre national de renseignements sur le crime organisé, basé à Ottawa.

« Le potentiel de violence en Ontario est affreux. Un potentiel à l'échelle du pays entier. »

Jusqu'à récemment, environ 12 ou 13 gangs de motards maintenaient une paix relative sous la férule des Outlaws.

Une explosion a détruit mercredi une maison de Toronto utilisée par le gang des Loners, qu'on croit proche des Hells Angels.

« Tout le monde est sur les dents. Personne ne sait d'où viendra le prochain acte de violence », a indiqué le détective Jim Downs, de la police de Toronto.

Les Loners sont en guerre contre le groupe Satan's Choice pour le contrôle du territoire. Plus tôt ce mois-ci, des bombes ont explosé au repaire des Satan's Choice et à un salon de tatouage appartenant aux Loners, à Toronto.

Même si la police de Toronto n'a pas de preuve que les Hells Angels sont derrière les récents attentats, « ils sont les seuls qui

VOIR MOTARDS EN A2

PARIS DE NOUVEAU FRAPPÉ



Un pompiers quitte un hôpital de fortune, une petite fille dans les bras, après l'explosion qui s'est produite près de l'arc de triomphe de l'Étoile. Une bombe a causé l'explosion qui a ébranlé le coeur touristique de Paris, blessant au moins 17 personnes.

Un attentat à la bombe place de l'Étoile fait 17 blessés

d'après AFP, Reuter et AP
PARIS

Un nouvel attentat à la bombe a relancé hier la psychose du terrorisme en plein centre de Paris, trois semaines après celui qui avait fait sept morts et plus de 80 blessés dans une gare ferroviaire souterraine, le 25 juillet.

Dix-sept blessés, parmi lesquels onze étrangers, ont été hospitalisés après l'explosion de jeudi, dont trois dans un état sérieux, sans que leurs jours paraissent en danger, a-t-on indiqué de source médicale dans la soirée.

Onze des blessés sont étrangers: 4 Hongrois, 4 Italiens, un Britannique, un Allemand et un Portugais, les 6 autres étant Français, a-t-on précisé de source officielle.

L'explosion de l'engin, dissimulé dans

une poubelle, s'est produite peu après 17 heures dans un haut lieu touristique de la capitale, sur la place de l'Étoile, où se trouve l'Arc de triomphe, près d'un kiosque à journaux et à quelques dizaines de mètres d'une bouche de métro.

L'engin, inconnu de source informée, aurait été composé d'une bonbonne de gaz de camping bourrée de clous et de boulons. En effet, des policiers ont retrouvé des clous de charpente de 10 cm de long, éparpillés autour du lieu de l'explosion.

La déflagration a éparpillé les journaux du kiosque près duquel elle s'est produite, mais ses vitrines et celles des alentours sont restées intactes, ce qui semblerait indiquer que la bombe était de faible puissance.

Un enfant italien et une femme britannique de 60 ans figurent parmi les trois blessés graves mais leurs jours « ne

sont pas en danger », a-t-on appris de source hospitalière.

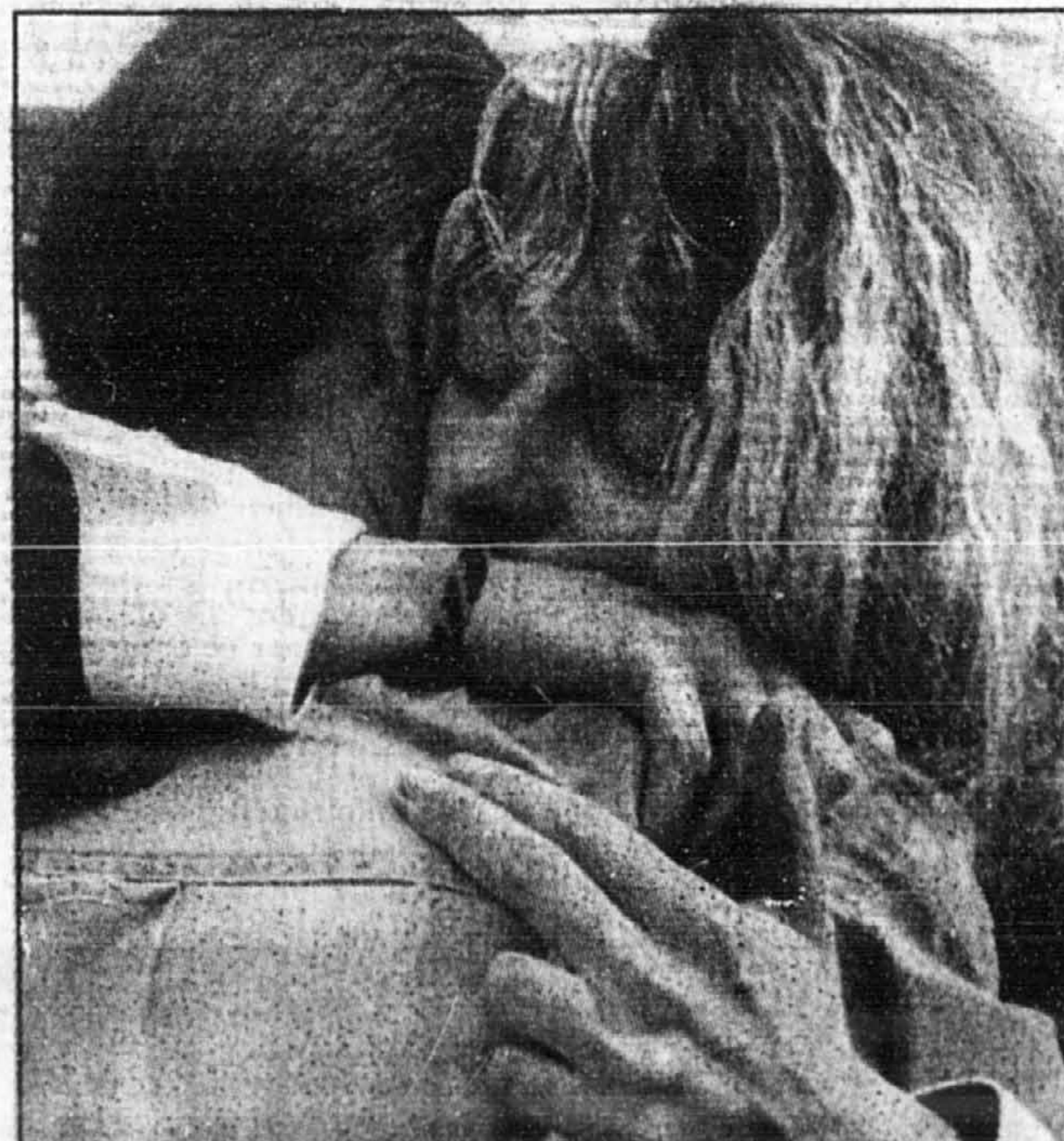
Le Parquet de Paris a confié l'enquête à la section antiterroriste de la Brigade criminelle. Aucune revendication n'était parvenue hier soir.

Le premier ministre Alain Juppé s'est rendu sur place une heure après l'explosion. « J'ai tenu à venir dès que j'ai été informé de cet attentat pour vérifier que l'ensemble du dispositif avait fonctionné », a-t-il déclaré, soulignant qu'il y avait eu « beaucoup de promeneurs étrangers » parmi les victimes.

Le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, a interrompu ses vacances pour venir également sur les lieux. Il a qualifié « cet acte criminel d'inadmissible, lâ-

VOIR BOMBE EN A2

■ Des analogies avec l'attentat de la station Saint-Michel. Page A6



Josée-Anne Desrochers serre un proche dans ses bras à la sortie des funérailles de son fils Daniel, décédé des suites d'un attentat à la bombe. NOS INFORMATIONS EN PAGE A3

Fabrikant devra purger sa peine

Presse Canadienne
OTTAWA

La bataille judiciaire du professeur Valéry Fabrikant a pris fin hier.

La Cour suprême du Canada a refusé, sans offrir de raison, d'entendre sa demande d'appel.

Le professeur de génie mécanique à l'Université Concordia en appelait de sa condamnation pour le meurtre de quatre de ses collègues, la tentative de meurtre contre une employée de l'université et la prise en otage de deux autres personnes.

C'est le 24 août 1992 que M. Fabrikant s'est présenté à l'université, armé et furieux, pour s'en prendre à ses collègues qu'il accusait de prendre crédit pour son travail.

Au cours du procès qui a suivi, Valéry Fabrikant a décidé d'assurer sa propre défense. Il a interrogé 77 témoins, a été con-

VOIR FABRIKANT EN A2

Demain dans La Presse



Plus

Ce fut un été chaud

■ Demain dans le cahier PLUS, Lysiane Gagnon, Gérald LeBlanc, Bruno Bisson et André Noël font le point sur un été autochtone pour le moins mouvementé. Lysiane Gagnon écrit que la crise d'Oka a eu ses échos chez les Hustalen, à 500 km au nord-est de Vancouver. Gérald LeBlanc rentre du Nouveau-Brunswick et nous explique comment le chef Roger Augustine a réussi à faire décamper les «warriors» qui tentaient de s'implanter chez les Micmacs. Bruno Bisson et André Noël analysent, pour leur part, les retombées du rapport du coroner Guy Gilbert.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h ;
- à Longueuil : Centre hospitalier Pierre-Boucher, Salle l'Échange, 1333, boul. Jacques-Cartier Est de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif : 150 donneurs ;
- à Longueuil : Centre commercial Place Longueuil, organisée par le Club Optimiste Longueuil Inc., et le Club Optimiste Bellerive, Mail Central, 825, rue Saint-Laurent Ouest, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 250 donneurs ;
- à Fabreville : IGA René Laliberté en collaboration avec le Club Optimiste de Fabreville, Place Fabreville, 3557, boul. Dagenais, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 250 donneurs ;
- à Joliette : Centre hospitalier régional de Lanaudière, Le gymnase du Centre, 1000, boul. Sainte-Anne, de 10 h à 16 h 30. Objectif : 225 donneurs.

Question du jour

InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Croyez-vous que l'État doit légiférer afin de rendre illégal le «lap dancing», ou danse-contact, dans les cabarets de danseuses nues?

Si vous croyez que oui, appuyez sur le 1; si vous croyez que non, appuyez sur le 2.

Étant donné que Monica Seles fait un retour au tennis professionnel cette semaine aux Internationaux du Canada à Toronto, croyez-vous qu'elle pourra se rendre en grande finale? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 84%

Non: 16%



La Presse

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

La quotidienne

à trois chiffres

821

Tirage d'hier

à quatre chiffres

3491

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. * Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 * Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



33-5

VENDREDI
18 AOÛT 1995

CODE DU JOUR

Suite de la Une

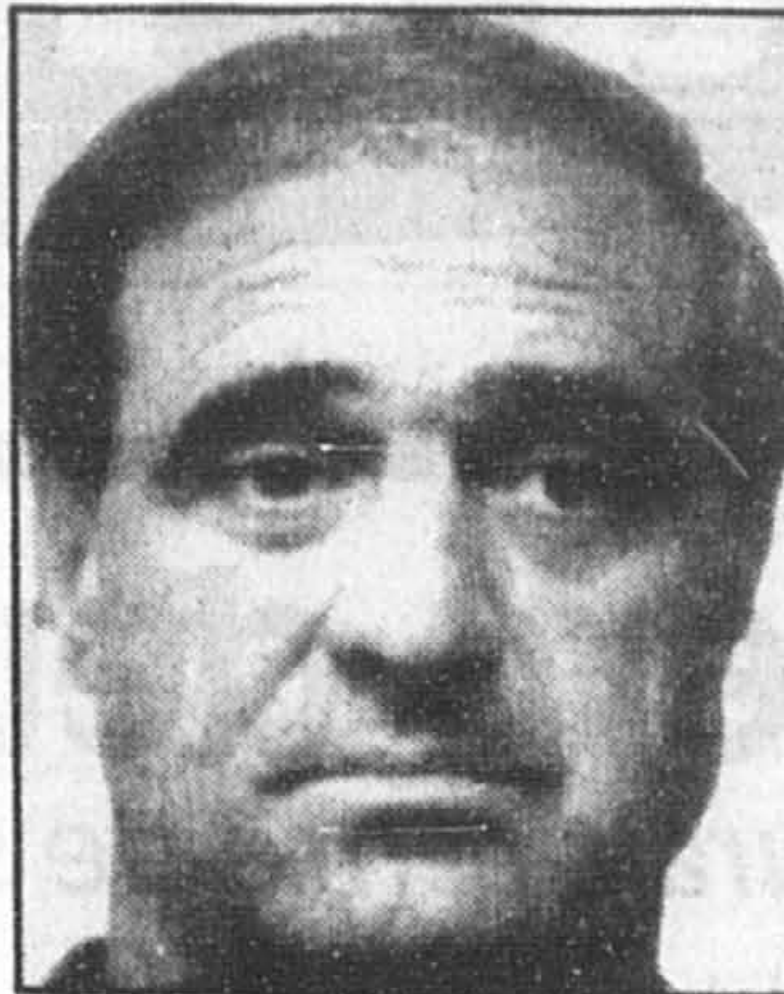
MAFIA

Le numéro deux de la mafia épinglé

blanchiment d'argent de la GRC, celle-là même qui a démantelé l'organisation criminelle, l'an dernier.

Il y a huit jours, donc, une première tranche de 15 000 \$ a été apportée au policier. La balance devait lui être remise après qu'un juge eut sanctionné la supposée entente entre la Couronne et les avocats de Di Maulo.

Hier matin, une quinzaine de policiers de l'escouade antigang de la CUM se présentaient au domicile de Di Maulo et des quatre autres prévenus, jugeant les preuves suffisantes pour les mettre en accusation. Cet après-midi, ils seront accusés de tentative de corruption et de complot, crimes passibles de 14 ans d'emprisonnement.



Joe Di Maulo

Joe Di Maulo est considéré par la police comme le deuxième plus important mafioso à Montréal, après le chef suprême,

Vito Rizzuto. Ex-homme de confiance de feu Vic Cotroni, Di Maulo est le plus influent membre du clan calabrais ; il a acquis au fil des ans des dizaines de restaurants, de boîtes de nuit et d'entreprises au centre-ville, dans le nord-est de Montréal et à Saint-Léonard.

Entretenant d'excellentes relations aussi bien avec Vito Rizzuto qu'avec des hommes d'affaires réputés et même des politiciens, il possède plusieurs immeubles et même quelques édifices publics.

Valentino Morielli est pour sa part devenu le bras droit de Vito Rizzuto quand Joe Lopresti a été assassiné en 1992. Lopresti avait notamment pour tâche de veiller à la bonne marche des plus importants trafics de drogue de l'organisation sicilienne.

Fin août 1994, Morielli a été arrêté en compagnie de Jimmy

Di Maulo relativement à l'affaire de la maison de change de la GRC. Six chefs d'accusation d'importation de stupéfiants et de blanchiment d'argent pèsent sur lui. Lui aussi subira son procès à compter du 5 septembre prochain. Il avait été libéré sur caution en attendant cette date.

De Francesco n'a jamais été arrêté. Selon nos informations, il s'agit d'un homme d'affaires de Saint-Léonard possédant une trentaine de compagnies. Il a un frère policier à la Sûreté du Québec qui vient de prendre sa retraite, le mois dernier.

Enfin, Di Massimo est le moins connu du groupe.

Les cinq prévenus ont été interrogés pendant une partie de la journée hier avant d'être ramenés en cellule jusqu'à leur comparution cet après-midi en chambre criminelle de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal. □

BOMBE

Un attentat à la bombe place de l'Étoile fait 17 blessés

che, inqualifiable et scandaleux'. Quatre heures après l'attentat, M. Debré ouvrait à son ministère une nouvelle réunion d'une cellule de crise avec les spécialistes de la lutte anti-terroriste.

La présidente de SOS Attentat, une association de défense

des victimes créée après les attentats meurtriers du milieu des années 80 à Paris, Mme Françoise Rudetzki, a souligné sur le lieu de ce nouvel attentat qu'il n'était malheureusement pas possible de 'mettre un policier derrière chaque poubelle'.

Deux personnes circulant à bord de deux voitures Mercedes portant des plaques diplomatiques ont été contrôlées dans ce quartier où se trouvent de nombreuses ambassades, a-t-on ap-

pris de source sûre. Dans l'une d'elles se trouvait un membre de l'ambassade d'Iran à Paris, qui a été immédiatement mis hors de cause, a-t-on précisé de même source. Dans un communiqué, l'ambassade d'Iran a d'ailleurs nié tout lien avec cet attentat, qu'elle a immédiatement condamné.

Le 25 juillet, un attentat à la bombe à la station Saint-Michel du RER (métro express régional), en plein centre de Paris, avait

fait 7 morts et 84 blessés. Si l'enquête sur ce premier attentat s'est plutôt dirigée sur la piste islamiste, il n'y a eu à ce jour aucune revendication sérieuse le concernant. La diffusion de trois portraits robots, et l'offre d'une prime d'un million de francs (200 000 dollars) pour toute information permettant d'arrêter le ou les coupables n'ont toujours pas permis à l'enquête de progresser de façon tangible. □

FABRIKANT

Fabrikant devra purger sa peine

damné pour six outrages au tribunal et s'est fait avorter à maintes reprises qu'il devait conclure

la présentation de sa défense. Après de nombreuses confrontations avec l'accusé, le juge en a eu assez et a mis un terme au procès.

M. Fabrikant a contesté cette décision devant les tribunaux. Selon lui, la décision du juge

violait ses droits fondamentaux, particulièrement celui de se défendre. Ces démarches n'eurent aucun succès. Le juge de la Cour d'appel a même soutenu que permettre à M. Fabrikant de poursuivre son procès équivaudrait à se moquer du processus judiciaire.

Le 11 août 1993, il était reconnu coupable des sept accusations retenues contre lui. La Cour d'appel du Québec a par ailleurs confirmé en mars dernier sa sentence à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. □

MOTARDS

Les ambitions territoriales des Hells mènent tout droit à l'escalade de la violence

peuvent en tirer profit», a souligné le détective Downs.

Les Hells Angels ont tenté de

ravir le territoire des Outlaws à Ottawa l'an dernier. Deux bombes ont été placées près du repaire des Outlaws en avril 1994.

Mais une série d'arrestations dans l'est de l'Ontario et la lutte contre les Rock Machine à Montréal ont détourné les Hells de leur campagne ontarienne jusqu'à récemment, a expliqué M. MacDonald.

La lutte contre les Rock Machine a dégénéré en guerre ouverte avec des fusillades et des attentats à la bombe qui ont coûté la vie à 21 personnes au Québec. Le plus récent attentat à la bombe, le 9 août à Montréal, a tué un garçon de 11 ans et un trafiquant de drogue, en plus de susciter une levée de boucliers des citoyens.

Les policiers continuent à combattre la violence, mais ils craignent le pire dans cette lutte où les Hells tentent de consolider leur pouvoir au Canada.

Notre mandat ne nous permet pas de faire grand-chose pour les empêcher de s'entre-tuer, a résumé le détective Downs. □

PRISON

Entente de dernière heure à Bordeaux

À l'heure du dîner, les détenus de l'aile B avaient aussi commencé à tempêter parce que les agents devant les servir étaient en réunion syndicale.

Le calme est revenu vers minuit trente, après l'entrée en service de l'équipe de nuit. Pour mettre un terme au début d'émeute, la direction de la prison a aussi décrété une fermeture complète du secteur B pour les sept prochains jours, pendant lesquels les détenus seront confinés à leurs cellules.

« Ils ont commencé à brasser parce qu'on avait dérangé leur rythme de vie d'une petite demi-heure, a raconté avec ironie hier la présidente du syndicat des agents de la paix, Thérèse Emond. On peut voir à quel point ce sont des gars fragiles... »

Mme Emond répète sans cesse que le climat s'est passablement détérioré depuis le début de l'année à l'Établissement de détention de Montréal.

« La clientèle est plus lourde, il y a de plus en plus de récidivistes violents et la guerre des motards a ses répercussions jusqu'ici », dit-elle, ajoutant que les agents se sentent de plus en plus démunis face à cette situation et qu'ils cessent de circuler dans la prison si la direction ne répond par à leurs attentes.

Un gardien de prison de Bordeaux, Jacques Lamoureux, a été

poignardé à son domicile, la semaine dernière, après avoir été menacé par un détenu. Il est toujours hospitalisé aux soins intensifs.

« Nous voulons que la direction nous donne les moyens d'assurer notre sécurité », a réitéré Mme Emond. Le syndicat demande essentiellement que la direction de la prison rouvre les cellules de réclusion (les « trous ») abolies depuis le mois d'avril.

Les gardiens exigent également que la direction ajoute un gardien au stationnement pour éviter que les agents ne soient suivis quand ils retournent à la maison, ainsi qu'un autre à la guérite numéro 4, par où des individus tentent souvent d'introduire de la drogue.

Pour sa part, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a réuni son cabinet en matinée pour étudier les demandes syndicales. L'attaché de presse du ministre, Simon Lacroix, qui n'était pas au courant des événements de la nuit précédente, a indiqué que M. Ménard était ouvert aux discussions.

« C'est évident que la sécurité des agents doit passer en premier, a déclaré M. Lacroix. De ce point de vue, le syndicat a raison. Maintenant, il faut voir dans la liste qu'ils nous ont transmise ce qui se rapporte exclusivement à la sécurité... »

M. Lacroix a ajouté que le ministre pourrait organiser une rencontre avec le syndicat des agents de la paix dès aujourd'hui. □

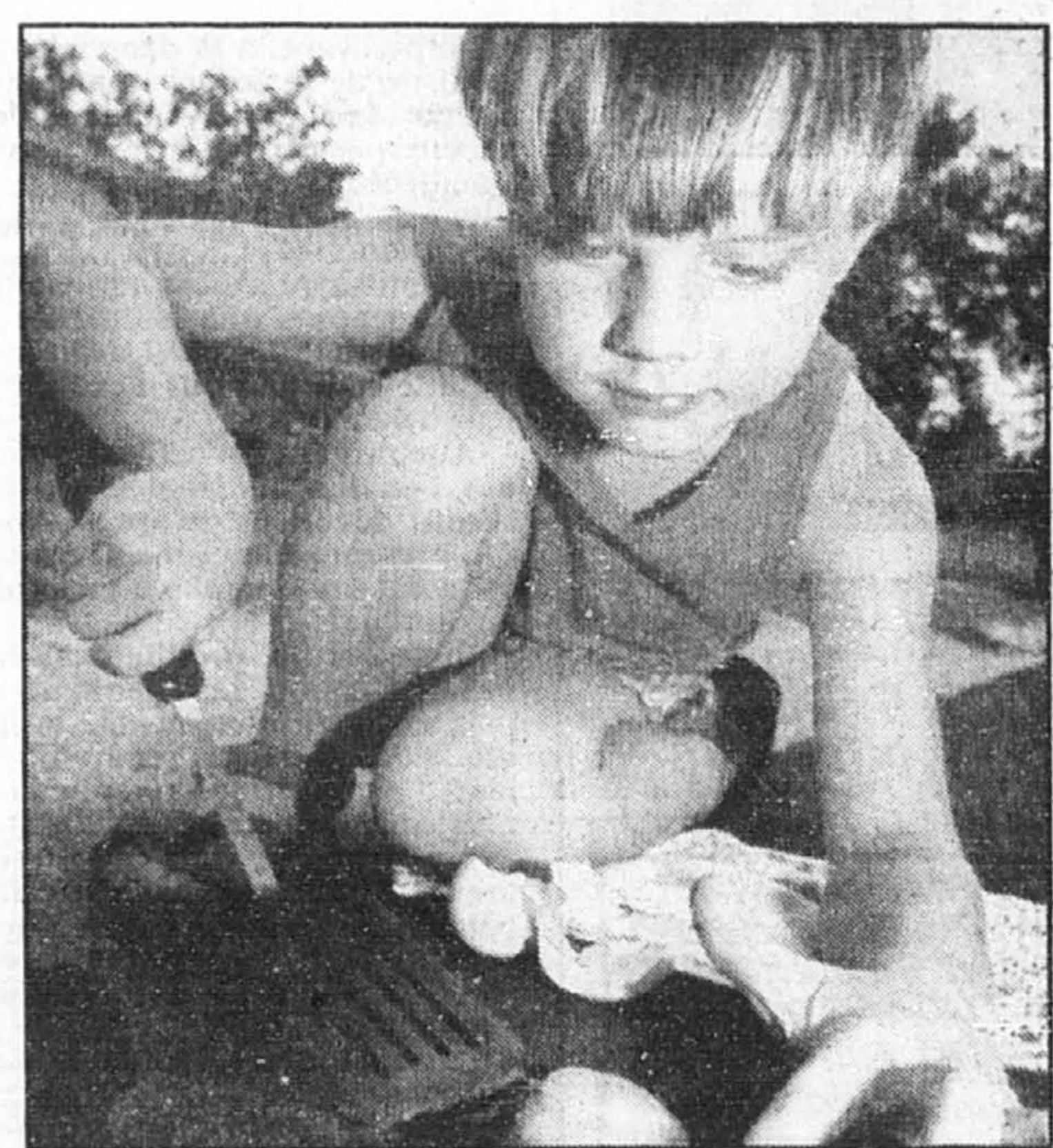


PHOTO PC

Chaud à faire frire un oeuf

Il faisait si chaud hier — 40 degrés Celsius, un record — que le petit David Cockrell, âgé de six ans, de Bluff Park, en Alabama, a fait frire un oeuf dans la rue en face de chez lui, en banlieue de Birmingham. L'oeuf a mis environ une demi-heure à frire. La température promet d'être presque aussi élevée aujourd'hui.

La mission de paix en Yougoslavie aura coûté 710 millions aux Canadiens en trois ans

Presse Canadienne QUÉBEC

■ La participation du Canada à la mission de paix dans l'ancienne Yougoslavie a coûté plus de 710 millions \$ aux contribuables canadiens en trois ans, rapporte le quotidien québécois Le Soleil.

Au moment où les belligérants continuent à s'affronter sans relâche dans ce coin chaud du globe, notamment en Bosnie, la pression pourrait être de plus en plus forte sur le gouvernement du premier ministre Jean Chrétien pour qu'il y retire complètement les casques bleus canadiens.

Quelque 2200 soldats canadiens sont déployés dans l'ex-Yougoslavie, le Canada ayant ainsi le cinquième plus important contingent. Ottawa, qui a déjà décidé de rappeler ses 780 casques bleus en Croatie après que le gouvernement croate eut repris la Krajina des mains des Serbes, doit décider d'ici à la fin septembre s'il maintiendra le reste de ses troupes qui se trouvent en Bosnie.

Des quelque 710 millions \$, 180 millions \$ auraient été versés même si le Canada n'avait pas envoyé un soldat, a indiqué hier Ariel Delouya, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, à Ottawa. Cette somme re-

présente la quote-part obligatoire du Canada à la mission de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), a-t-il précisé.

Le Canada a aussi versé à divers organismes internationaux 64 millions \$ en aide humanitaire afin de les épauler dans leurs tâches visant à relocaliser et à nourrir les réfugiés victimes de cette guerre.

Si l'on ajoute à cela les salaires versés aux casques bleus (qui leur auraient été remis de toute façon même s'ils n'étaient pas allés en ex-Yougoslavie) ainsi que les équipements dont ils ont eu besoin jusqu'ici afin d'accomplir leur mission, la facture tota-

le grimpe à 2,3 milliards \$.

« Il s'agit de beaucoup d'argent mal dépensé étant donné que cela a donné peu de résultats et que la guerre se poursuit toujours », a déclaré le député réformiste Bob Mills, critique de son parti en matière d'affaires étrangères.

Le Parti réformiste de Preston Manning a toujours réclamé du gouvernement Chrétien qu'il retire illico les soldats canadiens de l'ancienne Yougoslavie, estimant que leur présence là-bas était futile étant donné qu'il n'y avait aucune paix à maintenir.

Certes, a convenu M. Delouya, cette mission de paix a coûté cher au Canada jusqu'ici. Toute-

12 AU 20
AOÛT
1995

FESTIVAL DE
MONTGOLFIÈRES
Le Festival d'été le plus familial au Québec!
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

SPECTACLES

BEAU DOMMAGE
LES B.B.
ZEBULON
NANETTE WORKMAN
MICHAEL RANCOURT

SYLVAIN COSSETTE
ÉRIC LAPOINTE
JEAN-MARC PARENT
JOHN MCGALE ET TOYO
MARIO PELCHAT

100 MONTGOLFIÈRES ET
FORMES SPÉCIALES
PASSEPORT 9 JOURS : 19 \$
Réseau Admission 790-1945
INFO-FESTIVAL : 346-6000
Une collaboration de La Presse

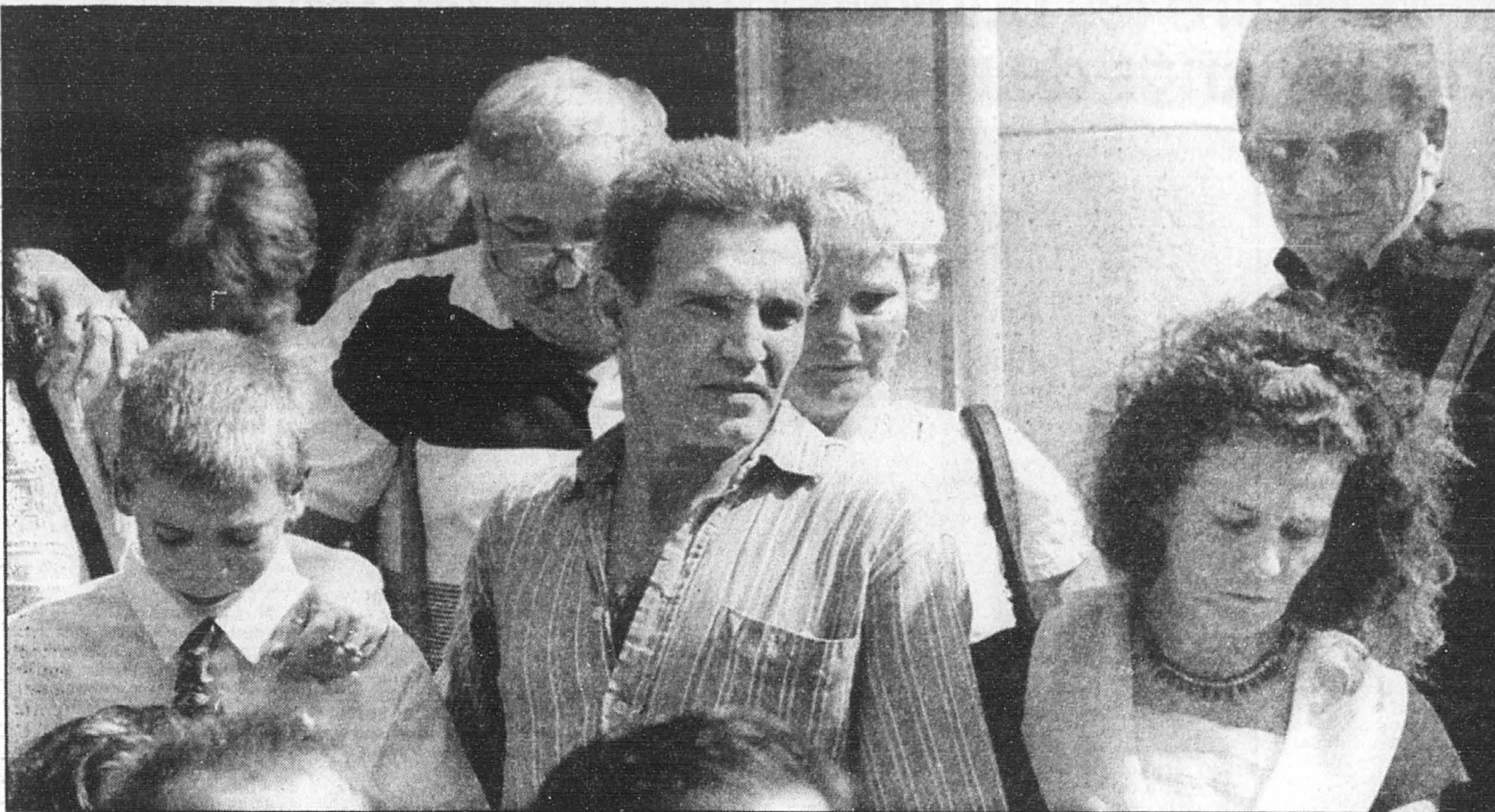


PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Richard Charbonneau, au centre, continue de réclamer d'Ottawa une loi antigang qui empêcherait, croit-il, que d'autres drames semblables ne se produisent.

Derniers adieux au jeune Daniel Desrochers

« C'était un enfant qui aimait la vie », dit un ami de la famille

PAUL ROY

■ Quand Rick Desrochers, son nom tatoué sur un bras, a entamé *Un ange m'appelle*, hier après-midi, l'assistance dans l'église Saint-Barnabé, rue Adam, s'est apaisée.

La chanson de son cru, interprétée avec émotion, était dédiée à son neveu de 11 ans, Daniel Desrochers, tué dans l'explosion d'une voiture piégée la semaine dernière.

Ils étaient 300 au service funèbre du garçon, victime innocente de la guerre que se livrent les gangs de motards pour le contrôle du commerce de la drogue.

Il y avait là la famille, les amis, les voisins. Des gens modestes qui s'étreignaient longuement au sortir de l'église.

« Je le vois encore, courant et me criant : *Salut mon oncle!* », disait son oncle Rick, 25 ans. « C'était un enfant qui aimait la vie », ajoutait André Brown, un ami de la famille.

Dans l'église, la mère de Daniel, Jo-

sée-Anne Desrochers, toute mince dans sa robe noire, était assise à la droite du cercueil gris, les yeux rougis, blottie contre son compagnon.

Le père, Richard Charbonneau, était à gauche. Il continue de réclamer du gouvernement fédéral une loi antigang qui empêcherait, croit-il, que d'autres drames semblables ne se produisent.

Ses amies, Nathalie et Mélanie Tremblay, étaient à ses côtés, leur pétition sous le bras. Les deux sœurs, qui étaient à son chevet quand Daniel est mort, cette semaine à l'hôpital, ont lancé cette pétition pour appuyer la demande de M. Charbonneau.

Hier après-midi, elles disaient détenir 1500 signatures. « Le monde vient cogner chez nous pour signer », disait Nathalie.

— Vous allez continuer ?
— Toute la journée, toute la semaine, toute l'année s'il le faut !

Mme Tremblay parle aussi d'organiser une marche pour réclamer cette loi antigang. « Les policiers du poste 52 m'ont quasiment embrassée quand je leur en ai parlé », dit-elle.

Dans son homélie, le curé Yves Poulain a déploré que les pétitions demandant toujours quelque chose à quelqu'un d'autre. « Je rêve d'une pétition où chaque signataire s'engagerait à éliminer toute violence et toute haine de sa vie, a-t-il dit. J'aurais aimé donner un tel cadeau à Daniel, aujourd'hui. »

À l'extérieur, après le service funèbre, le curé Poulain a déploré que les médias fassent de Hochelaga-Maison-Neuve le « Bronx » de Montréal. « Des bombes, il y en a eu à Longueuil, à Repentigny... Nous n'avons pas l'apanage de la violence et de la criminalité. »

Marc Dubé, un sympathisant des Hells Angels, a également été tué dans l'explosion de la jeep, à l'intersection de la rue Adam et du boulevard Pie IX, mercredi de la semaine dernière. Daniel, lui, a été atteint à la tête par un morceau de métal. Il a survécu quelques jours.

Depuis des mois, il fréquentait le centre REVDEC, conjonction des mots « rêve » et « décrochage ». Il s'agit d'un endroit, dans le quartier Hochelaga-

Maison-Neuve, où l'on aide et incite les jeunes à poursuivre leurs études.

Hier, une quinzaine de jeunes qui fréquentent REVDEC ont assisté au service funèbre. Joel Martineau, 12 ans, était du nombre.

« Je suis passé près de la jeep deux minutes avant qu'elle saute », disait-il.

Quand il a entendu l'explosion, il est revenu sur ses pas. « J'ai vu un gars coupé en deux, puis j'ai vu Daniel. Je ne savais pas que c'était lui, mais j'ai compris quand j'ai vu son frère (Benoit, 13 ans) qui capotait. »

Hier, Benoit pleurait, en entrant dans l'église Saint-Barnabé. Et il pleurait en suivant sa mère dans la limousine qui les a emportés, après la cérémonie. Daniel avait également une sœur, Marie-Perle, 10 ans.

La trentaine d'inspecteurs affectés au dossier ont poursuivi leur enquête hier. « On a beaucoup d'informations à vérifier, disait le lieutenant-détective Claude Lachapelle. Certaines nous paraissent très intéressantes. Mais ce n'est pas un milieu facile, c'est un travail de longue haleine. »

La Biosphère accusée de faire de la propagande

DENIS ARCANO

■ La Biosphère veut bien présenter le renflouage de l'*Irving Whale* en direct sur écran géant et présenter au public des « séances d'information factuelle » fournies par Environnement Canada, mais pas question de laisser les écologistes montrer l'autre côté de la médaille de cette opération controversée.

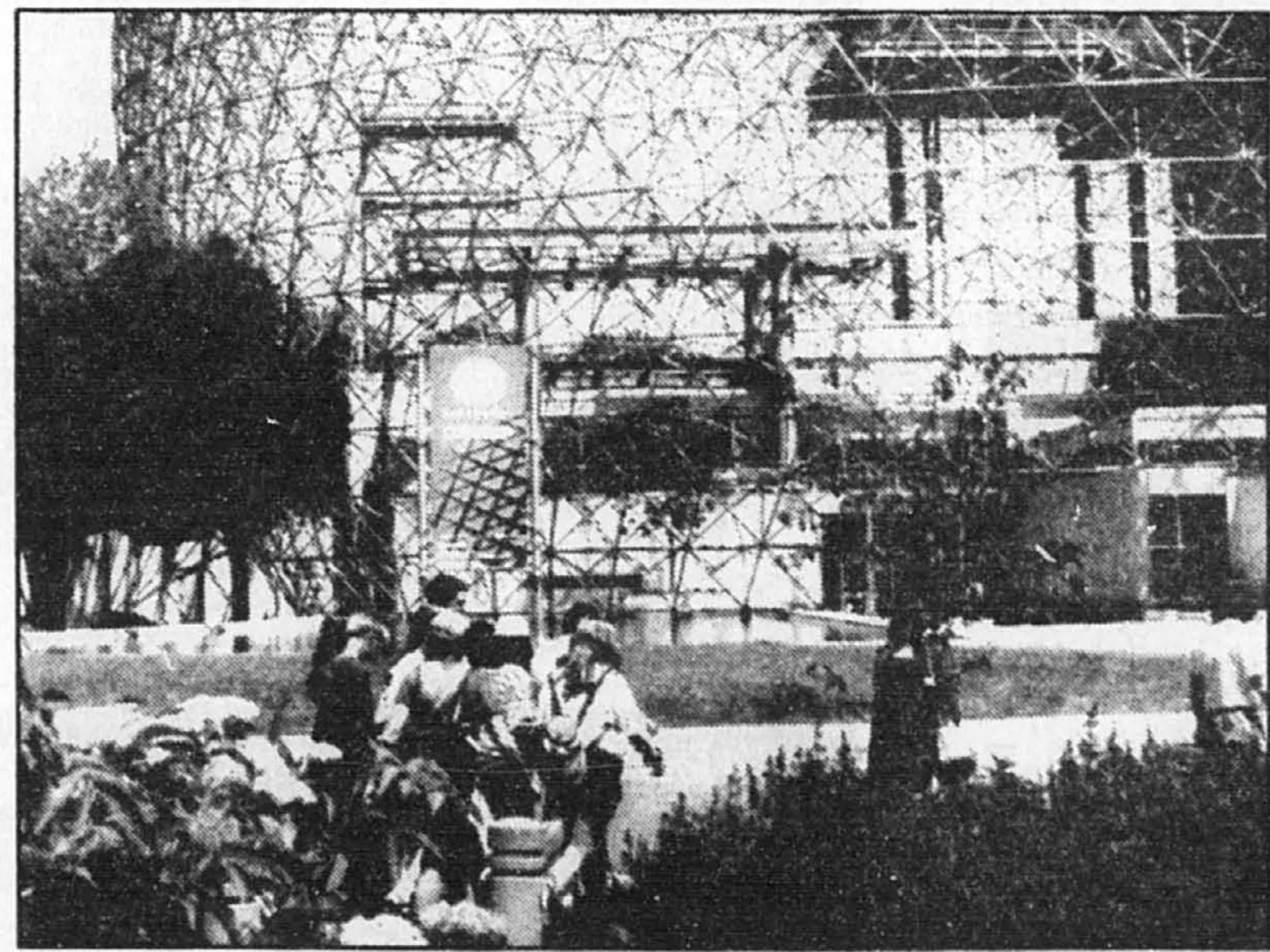
« En présentant uniquement des informations émanant de sources gouvernementales, la Biosphère a fait de la propagande, au lieu d'être un lieu de discussion ouvert », a affirmé hier Daniel Green, président de la Société pour vaincre la pollution (SVP).

La direction de la Biosphère a refusé une proposition de la SVP, qui voulait présenter son appréciation du dossier de l'*Irving Whale*, en complément des informations sur le sujet qui ont été présentées aux visiteurs par les guides de la Biosphère.

La SVP, en effet, conteste la décision gouvernementale de remonter cette épave pleine de mazout du fond du golfe Saint-Laurent, depuis que la présence de neuf tonnes métriques d'huile de BPC à bord a été rendue publique en juin dernier. L'organisme environnemental trainera Environnement Canada en cour lundi matin, pour demander une injonction obligeant le gouvernement fédéral à suspendre les travaux de renflouage jusqu'à ce que soit réévalué l'impact des BPC sur l'opération.

La Biosphère est financée par Environnement Canada, qui a versé 17,5 millions pour lancer le projet.

L'*Irving Whale* git au fond du golfe Saint-Laurent, à 50 km au large des Îles-de-la-Madeleine, depuis septembre 1971. La méthode de renflouage choisie par le gouvernement fédéral a fait sourcilier plusieurs experts et été dénoncée



La Biosphère visait 300 000 visiteurs en 1995.

par de nombreux groupes écologistes. « Le public a le droit d'entendre tous les faits liés à cette opération risquée et de se faire lui-même une opinion. »

La Biosphère a comme nouveau mandat de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux concernant les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

« Rien à voir »
À la Biosphère, on assure qu'il ne faut voir aucun lien entre le refus de la proposition de la SVP et l'injonction

demandée par elle contre Environnement Canada : « Ça n'a rien, mais absolument rien à voir », a assuré Claude Papineau, vice-président de la Biosphère, qui a signé la lettre de refus envoyée à la SVP. « Je ne savais même pas que la SVP avait des démêlés avec le ministère. La décision, assure-t-il, était apolitique : « C'est tout simplement que notre mandat est de présenter des dossiers factuels sur l'environnement, et non pas de devenir un lieu de débat public. »

Pierre Vidal, directeur des communications, a ajouté que l'information véhiculée au public avait été très sommaire. Selon lui, ces brèves « capsules d'information » visaient surtout, en réalité, à inviter les gens à revenir voir la télédiffusion du renflouage par RDI, en direct, sur l'écran géant de l'amphithéâtre. « De toute façon, nos guides ont cessé d'en parler quand on s'est aperçu que la journée du renflouage ne cesse d'être reportée. »

La date originellement prévue pour le renflouage était le 6 août, mais diverses difficultés techniques et une météo très défavorable ont maintenant repoussé le levage au 26 août, au plus tôt.

M. Green trouve que la Biosphère a non seulement manqué à son devoir civique, mais également raté une bonne affaire : « Premièrement, c'est dommage pour la population que la Biosphère n'ait pas assez d'envergure pour assumer la responsabilité de devenir le grand lieu de tous les débats environnementaux à Montréal. »

« Mais aussi, ça me renverse qu'ils nous aient dit non, parce qu'ils se disent déçus du petit nombre de visiteurs et qu'ils risquent de faire un déficit. Oubliez deux secondes l'intérêt public de permettre un débat honnête sur l'*Irving Whale* : ça aurait aussi été un sacré bon show ! Pourquoi le monde paierait 6,50 \$ pour venir pifonner sur Internet et regarder RDI, alors qu'on peut faire ça chez soi ? »

La Biosphère visait 300 000 visiteurs en 1995, mais seulement 26 000 visiteurs avaient franchi les tourniquets en date du 9 août. Si le rythme se maintient, l'ancien pavillon américain d'Expo 67, converti en centre d'observation environnementale, n'aura attiré que 90 000 personnes d'ici la fin de l'année.

Chouchoutez vos bouts de choux

Col roulé, 12 mois à 14 ans. À partir de

2 pour 19\$

Robe tablier, 3 ans à 14 ans. À partir de

29\$

Col tourné, 4 ans à 14 ans.

39\$

Chaussettes à revers et chaussettes sports.

3 pour 10\$

Pantalon, 3 ans à 14 ans. À partir de

29\$

Les prix varient selon les groupes d'âge.

AILES

LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

L'EXPRESS DU MATIN

COCKTAIL MOLOTOV CONTRE UN MAGASIN DES ROCK MACHINE

■ Un cocktail Molotov lancé vers 23 h 30 hier, dans la vitrine du magasin des Rock Machine, situé au 1872, rue Ontario Est, là où un meurtre a été commis il y a huit jours, a déclenché un incendie. Les flammes ont cependant été rapidement maîtrisées par les pompiers, dont le poste est situé tout près. Le jeudi 10 août, au lendemain de l'explosion d'une jeep, dans le quartier Hochelaga-Maison-Neuve, qui a fait deux victimes, un homme était entré dans la boutique du gang de motards pour tirer sur un client. La victime, Luc Deshaies, 44 ans, avait reçu une balle dans la tête et une dans l'abdomen. Le vendeur avait aussi été blessé.

ZONAGE MUNICIPAL

■ La CDEC Plateau-Mont-Royal/Centre-Sud, la SIDAC de l'avenue Mont-Royal, la Société de développement Angus et la CDEC-Rosemont-Petite-Patrie se sont jointes aux résidents de Notre-Dame-de-Grâce et de Snowdon pour s'opposer à la proposition de l'administration Bourque visant à permettre l'implantation de bars à grande surface sur les artères commerciales avoisinant les secteurs résidentiels. Le conseiller municipal de Snowdon, M. Marvin Rotrand, insiste pour que la Ville crée des conseils de quartier comme la loi l'exige.

BPC DANS LA RIVIÈRE GRASSE

■ Les travaux de dragage hydraulique d'une petite quantité de sédiments contaminés au BPC de la rivière Grasse, un affluent du Saint-Laurent à Massena, New York, ont débuté la semaine dernière et s'échelonneront sur quatre semaines. Environnement Canada est l'organisme chargé d'examiner toutes les activités d'assainissement à Massena. Une commission d'examen canadienne composée de représentants d'Environnement (régions de l'Ontario et du Québec) et de Santé Canada a examiné et commenté les plans de dragage de l'Aluminum Company of America. L'Environmental Protection Agency (EPA) est chargée de surveiller les opérations de dragage.

VOCATION MILITAIRE DU CHAMP-DE-MARS

■ Le Champ-de-Mars retrouvera sa vocation originale de terrain de manoeuvres militaires dimanche prochain à 19 h, alors que l'unité montréalaise des Canadian Grenadier Guards, le plus ancien régiment des Forces armées canadiennes, présentera la cérémonie de la retraite. Ce spectacle marquera le lancement du nouveau programme d'activités prévues pour le Champ-de-Mars. La cérémonie de la retraite reprend le rituel de la fin d'une journée de travail et de la mise en place des sentinelles pour la nuit à l'époque coloniale.

TRAVAUX SUR L'AUTOROUTE 10

■ Transport Québec entreprend à partir d'aujourd'hui un important chantier de planage et de pose de couche d'usure, d'une longueur totale de 11,4 kilomètres en direction est sur l'autoroute des Cantons de l'Est. Ces travaux exigeront une circulation à contresens en direction ouest, du lundi matin au vendredi à 15 h. La circulation normale sera rétablie durant les fins de semaine. Au cours de la phase II, qui se déroulera du 25 août au 3 septembre, la sortie 48 sera complètement fermée. Les automobilistes qui voudront éviter la congestion pourront utiliser la route 112, par les sorties 37 et 48, au cours de la phase I (18 au 25 août) et les sorties 37 et 55 pour la phase II.

MATÉRIEL VOLÉ RETROUVÉ

■ Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, en collaboration avec les policiers du poste de Saint-Hyacinthe, ont procédé à l'arrestation de deux individus, le 16 août, à Saint-Mathieu-de-Beloeil, après un mois d'enquête. Les enquêteurs ont effectué une perquisition dans les locaux d'une compagnie de transport à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Une cargaison de systèmes de réfrigération pour remorque, d'une valeur de 160 000 \$, a alors été saisie, de même que des pièces provenant de quatre tracteurs routiers volés dans la région de Montréal au cours des trois derniers mois. Jocelyn Maltais et Denis Gagnon ont été arrêtés et ont comparu au palais de justice de Saint-Hyacinthe relativement à des accusations de recel de marchandise volée.

FONDATION MIRA

■ La Fondation Mira est fière d'annoncer qu'Alexandre Demange, un jeune non-voyant français de 11 ans quittera le Québec le vendredi 18 en compagnie de son nouveau chien-guide. Il devient le plus jeune aveugle au monde à pouvoir bénéficier d'un chien-guide. Il s'agit du septième chien-guide remis à des adolescents français depuis 1993, date du début du projet de collaboration entre la Fondation Mira et Mira France. Mira est la seule école de chiens-guides à remettre des chiens à des enfants de moins de 16 ans.

CADAVRE RETROUVÉ

■ Un individu a été retrouvé sans vie le 13 août dans un bois de la montagne Daniel à Saint-Hubert. D'après les constatations du coroner, le corps était là depuis deux ou trois jours. L'individu s'est tué à l'aide d'une arme à feu de manière à ce que son visage ne soit pas identifiable.

Montréal veut interdire les bunkers que se construisent les gangs de motards

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ L'administration Bourque se prépare à déposer un projet de règlement visant à interdire l'aménagement de bunkers ou de forteresses comme celles que se sont construit plusieurs gangs de motards.

Le projet, mis en marche en mars dernier à la suite de l'explosion d'une bombe devant la forteresse des Rockers, rue Gilford, à Rosemont, vise essentiellement à empêcher l'aménagement de dispositifs de sécurité importants sur un bâtiment, à moins que l'institution qui le demande ne puisse le justifier pour des raisons de sécurité, a expliqué hier Robert Côté, conseiller municipal pour le district de Rosemont, où est installé le repaire des Rockers.

« Rue Gilford, il y a une sinistre forteresse et on est pris avec un fait accompli, mais bientôt ce sera complètement interdit, à moins qu'il n'y ait un vrai besoin de sécurité, comme pour les banques, etc... C'est sur le point d'être déposé au Comité exécutif », a déclaré M. Côté hier après-midi, après être passé par la rue Gilford en compagnie du maire Bourque, dans le cadre des visites de quartier organisées par l'hôtel de ville.

Les gangs sont indésirables

Le règlement fait partie d'une série de mesures destinées à empêcher les gangs de motards qui se font actuellement la lutte pour le contrôle du trafic de la drogue à Montréal de s'installer dans des quartiers montréalais. Les Rock Machine, ennemis des Hells Angels avec qui sont ligüés les Rockers, ont le leur rue de Bordeaux, non loin de la boutique Rock Machine où un homme a été assassiné la semaine dernière.

Actuellement, tout est très calme rue Gilford, en face des anciens ateliers Angus et hier après-midi, aucun membre du voisinage n'est venu se plaindre auprès de M. Bourque des activités des motards, actuellement affairés à repeindre en blanc et noir — les couleurs du gang — la façade de leur immeuble.

Mais dès que l'autobus du maire est reparti, quelques personnes présentes dans cette ancienne usine d'autobus, aujourd'hui munie de fenêtres en verre réfléchissant, de portes blindées, de caméras et de détecteurs de mouvement aux rayons infrarouge, ont mis le nez dehors pour s'enquérir des raisons de sa présence.

— Est-ce que le maire est venu admirer comment on est en train d'embellir le quartier avec notre belle peinture ? a demandé l'un d'eux.

— Disons que... je pense qu'il préférerait que vous mettiez des fleurs aux fenêtres...

— Sans joke. Ils disent que l'on détruit le quartier, mais en fait on l'embellit, c'est ben plus propre ici qu'à côté.

La maison dont il parle est la voisine, achetée par la Ville, officiellement occupée par la police. Mais à en juger par le nombre de Publisacs accrochés aux poignées de porte, l'endroit ne doit pas être très fréquenté.

« Maintenant, c'est les autres maisons autour qui font dur », continue le Rocker, qui invite La Presse à venir visiter la maison.

Visite guidée

Dès qu'on pousse la porte principale, celle du bureau, au rez-de-chaussée, se ferme. Seulement les bikers et les strikers (recrues) y ont accès. On monte à l'étage, où un plancher de tuiles noires qui ressemblent à du marbre est d'une propreté rutilante comme la Harley noire et blanche trônant dans le garage.

Sur les murs, bien en évidence, des petites plaquettes laminées rappellent aux visiteurs que « les murs ont des oreilles, tout ce qui se voit et s'entend reste ici ». Il y en a même dans la toilette. À côté d'un appareil téléphonique, on rappelle avec un autre petit mot affiché que « le téléphone est l'ennemi numéro un ».

Partout, tout est impeccable, comme si personne n'avait encore eu la chance de venir fumer, renverser sa bière ou même se faire réchauffer une poutine dans le micro-ondes tout neuf qui est installé dans le coin cuisine. « Voici la table de conférence », dit un des hôtes. « Là, c'est la table de pool, le bar... » Tout brille.

Caméras de surveillance

La télévision, installée devant d'interminables canapés en cuir, est géante et sert d'autel à huit petits écrans branchés sur les caméras qui contrôlent l'accès à l'immeuble. Au rez-de-chaussée, les membres du gang peuvent faire des poids et haltères.

« Vous voyez, c'est rien que ça icitte. On vient pour jouer au pool, on vient quand on se chicanne avec nos femmes. C'est pas ben dangereux. »

Sur le toit, le drapeau flotte. L'emblème ? « Ben, c'est une roue de « bécike », une tête de



Le maire Pierre Bourque (à droite) s'est rendu, hier, sur la rue Gilford, devant le bunker des Rockers, dont on aperçoit sur la photo les caméras de surveillance. La Ville de Montréal compte interdire ce genre de dispositif de sécurité aux gangs de motards afin de les dissuader de rester dans la métropole.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

mort pis deux fusils », me dit-on.

Les Rockers savent bien que la Ville veut les chasser, mais ils disent qu'ils n'ont pas l'intention de bouger. Ils savent que leur présence gêne les élus qui voudraient nettoyer le voisinage avant la mise en marche d'un

vaste projet de condos et d'espaces industriels sur le terrain des anciens ateliers Angus, juste en face, pour revaloriser le quartier.

Un des Rockers regarde dans cette direction et ajoute en ricanant : « Ouais. On a acheté au bon moment. »

Le « lap dancing » est banni à Toronto

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne

TORONTO

■ À compter d'aujourd'hui, le « lap dancing » ne sera plus toléré sur le territoire de la Communauté urbaine de Toronto.

La CUT a adopté hier un règlement qui interdit cette danse érotique où la danseuse et son client s'adonnent à des attouchements sexuels.

Tel que libellé, il interdit aux gérants d'établissements érotiques de laisser leurs danseuses « toucher ou se faire toucher » sur les parties génitales et sur les seins.

Le règlement a été adopté à 20 voix contre 3 au conseil de la CUT, après un long débat au cours duquel on a failli reporter la question. Il n'affecte pas les cabines privées où ont parfois lieu le « lap dancing ». Cet aspect du problème sera traité plus tard.

La CUT demande aux villes environnantes de l'imiter et enjoint le gouvernement provincial de légiférer pour que la danse avec attouchements soit interdite en Ontario.

L'instigateur de la législation, le conseiller Jack Layton, défenseur des danseuses nues, s'est réjoui de cette victoire et a promis que « les inspecteurs de la CUT feront des virées dans les établissements ».

Le geste qui vient de poser « Toronto la pure » va beaucoup plus loin que celui de la CUM qui, cette semaine, a voté pour condamner la pratique de la danse avec attouchements, sans toutefois l'interdire.

La chose n'est pas évidente. Les questions de moralité, de décence et de prostitution relèvent du code criminel, donc du fédéral.

La Communauté urbaine de Toronto a trouvé le moyen de contourner l'obstacle : la législation adoptée invoque non pas la moralité mais plutôt la santé

et la sécurité des danseuses.

La danse avec attouchements nuirait à la santé des danseuses car elle augmenterait les risques de contracter une maladie transmise sexuellement. Elle nuirait aussi à leur sécurité car elle conduirait souvent au harcèlement sexuel et à la violence contre les danseuses qui refusent de s'y adonner.

Plusieurs conseillers, dont le Solliciteur de la CUT, croient que la preuve est faible dans ce domaine et craignent que la loi ne passe pas le test des tribunaux.

Certains, comme le conseiller Scott Cavalier, n'avaient pas l'argument de la santé et de la sécurité : « C'est une affaire de moralité et la CUT ne devrait pas mettre son nez là-dedans », disait-il hier.

M. Layton a gagné l'appui du conseil en disant que Toronto devait faire « preuve de leadership (...) même si elle risque de se faire débouter ». Les avocats des propriétaires de bars ont déjà indiqué leur intention de contester la législation et de demander une injonction. C'est un jugement de la cour d'appel qui risque de faire évoluer les choses.

Le 18 septembre prochain, la Cour d'appel de l'Ontario révisera un jugement de première instance rendu par le juge Gordon Hachborn, qui statue que la danse avec attouchements, une « pratique inoffensive » selon lui, n'est pas contraire au code criminel.

Quant au gouvernement ontarien, il a déjà indiqué qu'il était contre le « lap dancing ». Ainsi, si la cour d'appel ne rejette pas le jugement Hachborn, le gouvernement Harris promet d'agir légalement de son côté.

La CUT souhaite que Queen's Park lui donne plus de pouvoirs en matière de santé et de sécurité.

Montréal s'intéresse aussi au « lap dancing »

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

■ La Ville de Montréal demandera au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de réviser ou de renforcer la Loi sur les permis d'alcool du Québec dans le but d'exercer un plus grand contrôle sur le phénomène du lap dancing.

C'est ce qu'a confirmé Claire Saint-Arnaud, conseillère au Comité exécutif de Montréal. Cette demande sera présentée au ministre la semaine prochaine.

Au conseil de ville du 7 août dernier, une vingtaine de personnes provenant du milieu des bars de danseuses nues ont demandé au maire Bourque de porter une attention particulière à la pratique désormais autorisée de la danse-contact.

Au nom de la liberté d'expression du personnel des bars, un juge de la cour municipale de Montréal a invalidé en juin une clause de la Loi sur les permis d'alcool du Québec interdisant aux employées des bars de

danseuses de « fraterniser » avec les clients.

Cette décision découlait d'un jugement de la Cour supérieure rendu en octobre 94 décrétant qu'une danseuse nue qui se laisse toucher par un client contre rémunération ne se livre pas à la prostitution.

L'administration Bourque s'est engagée à suivre ce dossier de plus près. « Nous le ferons en quelques volets », a expliqué Mme Saint-Arnaud.

La Ville s'engage à demander au ministre Ménard de réviser ou de renforcer la Loi sur les permis d'alcools du Québec en plus de lui conseiller de surveiller attentivement les jugements des prochains mois et d'effectuer un inventaire serré des bars où le phénomène est présent.

« Afin de déterminer l'ampleur du phénomène, nous voulons rencontrer les danseuses dès la semaine prochaine pour écouter ce qu'elles ont à dire », a-t-elle ajouté.

la Saie
services à domicile

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*

NETTOYAGE DE TAPIS
Appelez avant le 2 septembre 1995 et nous paierons la TPS et la TVQ* sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier.

14 \$ Par pièce
Deux pièces minimum.

49 \$ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

74 \$ Super offre!
Maison complète
5 pièces, 12 marches et 1 vestibule.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ.*

49 \$ Canapé ou 2 fauteuils

79 \$ Canapé et 2 fauteuils

39 \$ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation**
Un conduit principal, plus 5,95 \$ par bouche.

0,79 \$ Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 \$ le pied carré. Frais minimums de 50 \$. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.474-8007
Trois-Rivières.....378-8480



* Rabais équivalant à la TPS et la TVQ. Demandez nos nouvelles trousses de démarrage. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis borborés sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton hérald, les canapés modulaires et les coussins, les dossiers non attachés. Service offert dans certaines régions seulement. L'offre prend fin le 2 septembre 1995.

TOUS POUR UNE POUR TOUS
Il n'y a qu'une
RÉSERVE DE SANG

Pour savoir où et quand donner du sang, appelez Info-Collecte au (514) 527-1501 ou 1 (800) 343-SANG



La Société canadienne de la Croix-Rouge Services transfusionnels

HIPPODROME de MONTREAL

"Le dernier arrivé paie le blé d'Inde!"

2 600 000 \$ GAGNÉS CETTE SEMAINE!

GRANDE ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE
les samedi et dimanche 19-20 août 1995

FINALE AMBLE LES COMÈTES
30 000 \$ en bourses

Ce Soir 19 h 30

COURSES ATTELÉES EN DIRECT
Lundi, mercredi, vendredi et samedi 19 h 30
Dimanche 13 h 30

COURSES INTER-PISTES (attelées et galop)
Tous les jours 13 h

Restaurant Le Centaure avec vue directe sur la piste
Appareils de loterie vidéo sur place
Renseignements : 739-2741

2 HOT-DOG POUR
sur présentation de ce coupon aux comptoirs alimentaires de l'Hippodrome de Montréal.
Valable jusqu'au 21 août 1995.
LP

NAMUR • Navette gratuite
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
Angle Décarie et Jean-Talon

Seul le fédéral peut interdire les « danses à 10 \$ »

YVES BOISVERT

■ Dans le flou juridique qui entoure les « danses à 10 \$ », une chose est à peu près claire : ni les villes ni les provinces n'ont le droit de légiférer pour les empêcher.

En effet, cela relève de « la décence, des bonnes moeurs et de la prostitution », un domaine dévolu en exclusivité au Parlement fédéral par la Constitution de 1867.

Passer par un règlement municipal ou une loi provinciale pour contrôler la prostitution est donc inconstitutionnel.

Dans un jugement rendu récemment, le juge Pierre Fontaine, de la cour municipale de Montréal, en arrivait d'ailleurs à la conclusion que l'article de la Loi (provinciale) sur les permis d'alcool qui interdisait la « fraternisation » entre clients et employés de bar (et singulièrement les danseuses) est invalide entre autres pour cette raison. Il s'agissait d'une façon détournée de s'immiscer dans le champ du droit criminel pour contrôler la prostitution, ce qui est du ressort du fédéral, a conclu le juge.

L'affaire a été portée en appel, mais le principe sur lequel il s'appuie est bien reconnu.

Si l'on veut une loi spécifique pour interdire les attouchements sexuels entre un client et une danseuse, il faut que ce soit le fédéral qui s'en charge, souligne donc Me Robert La Haye, avocat du célèbre bar Pussy Cat, dont les démêlés avec les policiers des moeurs de Montréal ont eu un écho jusqu'en Cour suprême.

Mais des avocats du ministère public soulignent que le Code criminel, tel qu'il est aujourd'hui, donne une possibilité d'intervention aux policiers.

Pour fermer une « maison de débauche », la Couronne doit démontrer qu'il s'y déroule des actes indécents OU des actes de prostitution.

La notion d'acte indécent est très extensible. Est indécent ce qui dépasse « le seuil de tolérance de la société canadienne » à une époque donnée. Le juge doit se demander si la société en général accepte tel ou tel geste à connotation sexuelle dans un contexte donné.

Par exemple, dans l'affaire du Pussy Cat, la Cour suprême avait conclu que la société canadienne tolère de nos jours que, dans un établissement commercial, des femmes fassent un striptease devant un homme qui se masturbe (sans qu'il y ait contact entre les deux) dans des cabines prévues pour cela.

Il est donc périlleux pour le ministère public d'invoquer l'indécence, sauf dans des cas très évidents.

Reste donc la possibilité d'invoquer que des actes de prostitution se déroulent dans un bar pour le faire déclarer « maison de débauche », le fermer et faire accuser ses propriétaires.

Dans une affaire qui a fait beaucoup de bruit l'an dernier, le juge Claude Guérin, de la Cour supérieure, a conclu que les « danses à 10 \$ » (où il y a attouchements sexuels clients-danseuses dans des isolements plus ou moins complets) ne sont pas des actes de prostitution. L'affaire a été portée en appel, et plusieurs personnes s'attendent à ce que sa décision soit cassée.

En effet, dans l'affaire Pussy Cat, la Cour d'appel du Québec avait conclu que même sans qu'il y ait contact physique, comme c'est le cas dans ce bar, il peut y avoir prostitution. La Cour suprême ne s'est pas prononcée sur cette question.



PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Au grand plaisir de ses admirateurs et au grand dam des automobilistes, Marjo a fermé hier la Sainte-Catherine.

Marjo ferme la rue Sainte-Catherine

MARIE-CLAUDE GIRARD

■ Un spectacle promotionnel de Marjo et l'enregistrement de la dernière émission estivale de *L'Enfer c'est nous autres* ont bloqué hier pendant une bonne partie de la journée la rue Sainte-Catherine entre les rues Peel et Metcalfe.

Le trafic toujours très dense dans ce coin du centre-ville a été considérablement ralenti, faisant maugréer les chauffeurs de taxi qui ont dû sillonner les rues des alentours pour déposer leurs clients.

Parce que Radio-Canada profitait de l'événement pour enregistrer une émission, la demande de permis a été faite au bureau du cinéma de la Ville et non au service de la circulation. L'événement étant considéré comme à but non lucratif, les organisateurs n'ont pas eu à payer de permis mais un dédommagement de 400 \$ pour compenser les pertes de revenus de parcomètres. Un permis commercial aurait coûté environ 400 \$ de plus.

Pour satisfaire les exigences de la Ville, une lettre d'entente a été signée

par la quinzaine de commerçants du tronçon de rue bloquée. Le seul à avoir manifesté son désaccord est le gérant du bureau de change CANMOTEX, Salim Allibhai. Devant le poids de la majorité, il a cédé : « On ne veut pas gâcher le plaisir des gens. Mais il reste que nos affaires sont légèrement moins bonnes depuis ce matin. » La Ville exige qu'au moins 80 p. cent des commerçants concernés donnent leur accord.

Interrogé à propos de la fermeture de la rue Sainte-Catherine, le maire Pierre Bourque s'est dit étonné que le projet ne soit pas passé entre les mains du Comité exécutif : « Pour les FrancoFolies ou le Festival de jazz, je peux comprendre. Dans ce cas-ci, ça me semble pour le moins exagéré. »

Pour Graham Barr, gérant du Laura Secord au coin de la rue Peel, il ne fait pas de doute que l'événement est positif. Il a même prévu de faire entrer une personne supplémentaire pour contrer l'achalandage. Par contre, l'assistante gérante du Body Shop, située sur le côté de la scène, a admis que l'achalandage avait beaucoup di-

minué. La foule était si dense que l'accès à son commerce était pratiquement bloqué. « Vers 13 h, habituellement, c'est bondé. Ce n'est qu'à la fin de la journée qu'on saura si c'a été profitable », a affirmé Marie-Claude Monarque.

L'instigateur de l'événement est le responsable du marketing chez HMV, Brian Naud. Une séance de signature d'autographes était d'ailleurs prévue à l'intérieur de son commerce. L'attachée de presse de Marjo, Julie Mailhot, a contacté l'équipe de *L'Enfer* qui s'est chargée de demander les autorisations à la Ville.

À l'extérieur du secteur fermé, les commerçants n'ont pas été avisés de l'événement. Les organisateurs n'ont reçu le feu vert de la Ville que vendredi dernier, ce qui n'a laissé que quelques jours pour faire la publicité de l'événement.

Sous un soleil éclatant, une foule docile composée de touristes, de travailleurs des alentours et de passants s'est prêtée aux innombrables répétitions nécessaires à la réalisation de *L'Enfer c'est nous autres*.



20 000 motards attendus à Berthierville

■ Des motards provenant de toutes les couches de la société envahiront Berthierville à compter d'aujourd'hui jusqu'à dimanche, avec leurs Harley-Davidson afin de participer à un grand rassemblement, le troisième du genre à se tenir dans cette municipalité.

L'an passé ils étaient près de 15 000 et cette année le nombre de participants pourrait atteindre 20 000.

Le directeur de la police locale, Benoît Gendron, a mentionné que l'an passé, le week-end s'était assez bien déroulé. Mais par mesure de prévention, M. Gendron a demandé l'assistance de la Sûreté du Québec. Son service compte huit policiers.

L'agent Mathias Tellier, des affaires publiques de la SQ, a déclaré que des opérations de dépistage de capacité de conduite, de même que des opérations de radar et des contrôles sélectifs se tiendront en divers endroits de façon à pouvoir assurer le maximum de sécurité aux usagers de la route et le respect des lois durant cet événement.

Le directeur Gendron a souligné que tout se passe pratiquement à l'intérieur du parc de l'exposition où il y a différentes activités.

Dans le groupe, il y a toutes sortes de motards, dont certains affichent des écussions de groupes comme les Hell's Angels et autres du même genre.

Ces hommes et femmes sont membres du club Harley-Davidson de l'Est du Canada.

Pour les dirigeants de la municipalité et les commerçants locaux, ce rendez-vous apporte d'intéressantes retombées économiques.

Enquête de la SQ sur un feu de forêt en Gaspésie

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La Sûreté du Québec (SQ) a dépêché un enquêteur à Saint-Elzéar, dans la baie des Chaleurs, en Gaspésie, afin de vérifier certaines informations obtenues cette semaine et laissant croire que l'important feu de forêt qui ravage ce secteur depuis le 8 août serait d'origine criminelle.

Un porte-parole de la SQ, l'agent Jean-Bruno Latour, a confirmé ces soupçons, refusant toutefois d'en préciser la nature de même que l'identité des suspects visés.

Le brasier a jusqu'à maintenant dévasté 21 900 hectares de bois, non loin de Saint-Elzéar, à environ 75 km au nord de Bonaventure. L'incendie est toutefois sous contrôle, a rapporté la Société de protection des forêts contre le feu qui a affirmé ne détenir aucune information sur les motifs de l'enquête de la SQ.

EMPIRE ENCAN

EXPOSITION
Les sam. et dim.
19 et 20 août
de 10h à 17h
ENCAN
Le dim. 20 août, 13h
et du lun. 21 au
jeu. 24 août
à 19h chaque soir

LES ENCANS EMPIRE offrent: une importante collection de tableaux réalisés par des artistes canadiens et étrangers, une énorme sélection de meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de salon, des bijoux modernes et de succession, des montres-bracelets, des montres de poche, des objets en argent, des pièces de cristal, des porcelaines, des tapis de Perse, des bronzes, de rares monnaies, des cartes de sports, etc. pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux dans un **IMPORTANT ENCAN PUBLIC (5 SÉANCES)**
Plusieurs lots seront vendus - quel que soit le prix
SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

Dorus Arts Ht. 12" x 16"	Commode marquetée style Louis XV au dessus de marbre	Royal Doulton
Cartier Pour homme en or et acier inoxydable	Menagère de 176 mcx style Hepplewhite en argent sterling	Monnaies du Canada et de l'étranger
Royal Crown Derby	Alfred Laliberté Bronze	Ancien moulin à prière Tibétain ivoire et laiton
Sélection de netsukes orientaux en ivoire ciselé	Barre nautique originale en teck avec base en fer	Importante sélection de tapis de Perse (tissés à la main) à vendre sans minimum au plus offrant
Vitrine style Louis XV	Mobilier de salle à manger en menisier ciselé	William Raphael Nature morte - poissons
ENCANS EMPIRE 5500 Paré, Montréal, Québec Tél.: (514) 737-6586	Superbe urne française du 19 ^e siècle peinte à la main, orné d'or moulu. Haute de 41"	Broche victorienne series de diamants

SUPER SOLDE

VELO

COMPRESSION GÉNÉRALE DES PRIX

SUR LES PLUS GRANDES MARQUES

cannondale
GIANT
PEUGEOT
PRO-FLEX
TREK USA

De plus, des rabais allant jusqu'à

30%

sur tous les souliers
tous les casques
tous les accessoires et composants

Prix en vigueur du 3 au 20 août 1995 ou jusqu'à écoulement des stocks

la Cordée

plein air

2159, rue Ste-Catherine est, Montréal, H2K 2H9
524-1106 Métro Papineau

Un Canadien meurt dans l'Himalaya

Agence France-Presse
ISLAMABAD, Pakistan

Six alpinistes (deux Américains, trois Espagnols et un Néozélandais) ont disparu dans une avalanche alors qu'ils redescendaient le K2 (8611 m), le deuxième plus haut sommet du monde, dans le nord du Pakistan tandis que le corps d'un septième, un Canadien, a été retrouvé, a indiqué hier le ministère pakistanais du Tourisme.

Les sept alpinistes ont été emportés par une avalanche dimanche, entre le camp 3 (7500 m) et le camp 2 (7000 m), après avoir atteint le sommet du K2.

Ils appartenaient à trois expéditions distinctes, l'une espagnole, l'autre mixte de Nouvelle-Zélande et d'Australie et la troisième américaine.

Le corps de la victime canadienne, Jeffery Charles Lakes, a été retrouvé par ses compagnons et inhumé près du camp 3.

Les autres victimes de l'avalanche sont le Néozélandais Bruce Lindsay Grant, les Américains Rupert John Slater, chef de son équipe, et Alison Hangreaves et trois Espagnols dont on ne connaît pas les noms. Le gouvernement pakistanais estime qu'il n'y a pratiquement « aucune chance » de les retrouver.

La saison a été particulièrement mauvaise cette année pour les expéditions qui ont tenté le K2, plusieurs ayant dû renoncer en raison de conditions climatiques très défavorables, des tempêtes de neige, des avalanches ou une faible visibilité.



PHOTO AFP

Des pompiers de Paris transportent une femme blessée lors de l'attentat à l'explosif perpétré près de l'Arc de Triomphe à Paris, hier, en fin d'après-midi.

Deux attentats en 3 semaines à Paris : des analogies mais aussi des différences

Agence France-Presse
PARIS

L'attentat perpétré hier, en fin d'après-midi, place de l'Étoile à Paris, qui a fait 16 blessés dont trois graves, rappelle par sa proximité l'explosion qui avait fait 7 morts et 86 blessés dans le métro le 25 juillet, mais de nombreux aspects différent, selon des spécialistes.

Les deux attentats ont été commis vers 17 h (15 h GMT), soit à une heure de grande affluence, en plein cœur de Paris.

Comme trois semaines plus tôt, l'explosion d'hier a eu lieu

dans un endroit très fréquenté par les touristes, notamment étrangers, à cette époque de l'année, et l'engin utilisé était confectionné à l'aide d'une bonbonne de gaz généralement utilisée pour le camping.

Les auteurs de ce deuxième attentat semblent toutefois avoir utilisé une méthode beaucoup plus artisanale, avec un explosif moins puissant que celui utilisé à la fin du mois de juillet dans le métro parisien.

La bonbonne était semble-t-il remplie de clous et de boulons, trouvés éparpillés dans la zone de l'explosion.

La substance utilisée dans

l'attentat meurtrier du métro Réseau express régional (RER) à la station Saint-Michel, n'a toujours pas été formellement identifiée.

Cette première bombe avait visiblement pour objectif de faire un maximum de victimes, dans un endroit clos, alors que l'engin d'hier a explosé au milieu d'une foule peu dense, dans une poubelle placée à l'air libre et dans un endroit dégagé, notent les enquêteurs.

Bien que très spectaculaire, l'explosion de cette nouvelle bombe n'a même pas brisé les vitres aux alentours, soulignent-ils.

Paris revit l'enfer des bombes

Bilan des dix dernières années : 20 morts et 400 blessés

Agence France-Presse
PARIS

L'attentat à l'explosif survenu hier place de l'Étoile à Paris survient 23 jours après l'attentat dans le métro (7 morts et 86 blessés), et rappelle une série de 12 attentats qui avaient frappé le centre de la capitale française entre décembre 1985 et septembre 1986, faisant 13 morts et 303 blessés.

Le bilan des attentats perpétrés à Paris au cours de ces dix dernières années s'élève désormais à 20 morts et près de 400 blessés.

L'explosion d'une bombe artisanale à la station Saint-Michel du métro express régional (RER), en plein cœur de Paris, le 25 juillet, est la plus meurtrière avec celle qui avait eu lieu le 17 septembre 1986 devant le magasin populaire Tati, rue de Rennes, près de la gare Montparnasse (7 morts et 55 blessés, dont 5 très graves).

Tous ces attentats se sont produits dans des lieux publics très fréquentés, comme les grands magasins Printemps et Galeries Lafayette, les galeries marchandes du Claridge et du « Point Show » ainsi que le pub Renault, sur l'avenue des Champs-Élysées,

près de la place de l'Étoile.

L'organisateur des actions terroristes de 1986, un Tunisien, Fouad Ali Saleh, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en avril 1992. Le commanditaire, l'Iranien Abdelhadi Hamade, n'a jamais été arrêté.

Alors que les attentats de 1986 avaient tous été revendiqués par le CSPPA, comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient, celui du RER Saint-Michel n'a fait l'objet d'aucune revendication.

L'enquête est toujours en cours.



Implants mammaires au soja

Associated Press
NEUCHÂTEL, Suisse

Les femmes européennes pourraient bientôt avoir la possibilité d'obtenir des implants mammaires au soja. Une entreprise neuchâteloise va en effet lancer prochainement un produit à base d'huile de soja, un matériau biocompatible qui a notamment l'avantage de continuer à permettre le dépistage du cancer du sein.

Fondée par un chirurgien californien expatrié, l'entreprise LipoMatrix entend débiter la commercialisation de ses nouveaux implants dès cet automne. Confirmant l'information publiée hier par le Journal de Genève, le directeur de l'entreprise Pierre Comte a indiqué que le dispositif avait déjà reçu l'homologation de l'Union européenne. En Suisse, il n'existe encore aucune norme, mais une procédure a été engagée pour que le pays adopte les normes européennes.

Ces implants sont remplis d'huile de soja, un produit résorbable en cas de fuite. Transparents aux rayons X, ils rendent encore possible le dépistage du cancer. Ils seront en outre munis d'une puce électronique comportant la date d'implantation et les caractéristiques techniques. Ces produits seront en revanche un peu plus chers que le silicone.

Selon M. Comte, les implants au soja sont pour l'instant la seule solution de remplacement au silicone. LipoMatrix s'attend à un grand marché en Europe. L'entreprise neuchâteloise n'entend pas s'attaquer pour l'instant aux États-Unis où les procédures d'agrément sont beaucoup plus longues.

Des enfants dans des films pornos suédois

Agence France-Presse
STOCKHOLM, Suède

Les douaniers suédois vont coopérer avec leurs homologues allemands dans une enquête sur des films pornos mettant notamment en scène des enfants et dont 7000 exemplaires ont été saisis cet été à Rostock (port allemand de la Baltique), ont annoncé mercredi les douanes suédoises.

En mai et en juin, les douaniers allemands avaient saisi à Rostock 2800 paquets envoyés de Suède à des correspondants allemands et qui contenaient 7000 films pornos montrant des enfants, des animaux et des scènes de violence.

Les douaniers allemands soupçonnent que l'ensemble des envois est le fait d'une ou de plusieurs compagnies de Suède, selon un procureur de Rostock.

« Nous n'avons pas eu le temps de visionner tous les films, mais ce que nous en avons vu pour l'instant est criminel aux termes de la législation allemande », a déclaré M. Schmitt.

En Suède, la distribution de matériel pornographique impliquant des enfants et montrant des scènes de violence est punissable d'un maximum de deux ans de prison.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

La plus grande chaîne en électronique du Québec!

RETOUR À L'ÉCOLE

CAMÉSCOPES

CELLULAIRES

RADIO D'AUTO

ELECTROMÉNAGERS

LOGICIELS

ORDINATEURS

AUDIO VIDÉO

NEC
GRATUIT MISE À JOUR WINDOWS '95
GARANTEE DE 3 ANS

READY 466M MULTIMÉDIA
RABAIS 500\$
Rég. 1998.00

- Processeur 486DX2/66MHz
- Mémoire vive de 4Mo
- Disque rigide de 420Mo
- CD-ROM NEC multipin, 2V1
- Carte de son stéréo 16 bits
- Carte local bus vidéo de 1Mo
- Fax/modem 14.4Kbs
- Péri pour Pentium • MONITEUR EXTRA

1498⁰⁰

NEC
GRATUIT MISE À JOUR WINDOWS '95

READY 7020
RABAIS 300\$
Rég. 2299.00

- Processeur Intel Pentium 75MHz
- Mémoire vive de 8Mo
- Disque rigide de 850Mo
- Lecteur CD-ROM 4x
- Graphiques rapides PCI 64 bits
- Carte de son stéréo 64 bits
- Haut-parleur stéréo
- Fax/Data modem 14.4Kbps avec téléphone mains-libres

2599⁰⁰

NEC
GRATUIT MISE À JOUR WINDOWS '95

JUSQU'À ÉPUISEMENT DE STOCK

ORDINATEUR PORTATIF VERSA S/33
RABAIS 300\$
Rég. 2299.00

- Processeur 486SX/33MHz
- Mémoire vive de 4Mo, extensible à 12Mo
- Disque rigide de 210Mo
- Lecteur externe 3.5"
- Ecran "DualScan" de 9.5" COULEUR
- Logiciel inclus MS-DOS & WINDOWS

1999⁰⁰

Packard Bell
GRATUIT MISE À JOUR WINDOWS '95

LEGEND 301CD PENTIUM 60
RABAIS 300\$
Rég. 2099.00

- Processeur INTEL PENTIUM 60MHz • Disque rigide de 540Mo
- Mémoire vive de 8Mo extensible à 64Mo
- Lecteur 3.5" HD
- Fax/Modem 14.4Kbps
- Carte de son 16 bits stéréo et haut-parleurs avec PB SRS™ 3D son d'amphithéâtre
- Mémoire vidéo de 1Mo extensible à 2Mo
- Lecteur CD-ROM 4x, multi-session, compatible XA
- Clavier et souris
- MONITEUR EXTRA

NOUVEAU

2099⁰⁰

RÉSERVEZ TÔT WINDOWS '95

RECEVEZ JUSQU'À 100\$ EN COUPONS POUR ACHATS FUTURS ET 150\$ EN LOCATION DE FILMS VIDÉO

DETAILS EN MAGASIN

EN MAGASIN LE 24 AOÛT

RELISYS NOUVEAU

NUMÉRISEUR D'IMAGES

- Plaque page jusqu'à 8.5"x11"
- Résolution de 600x300ppp
- Images couleur 24 bits, 16.8 millions de couleurs
- Tone de gris 2 bits, 256 tons, Mac ou PC

RABAIS 50\$
449⁰⁰

CITIZEN

IMPRIMANTE COULEUR GSX-220

- Résolution de 360 x 360 ppp
- Chargeur à papier intégré
- Facile d'utilisation
- Excellente qualité d'impression

239⁰⁰

REVEAL

HARD DRIVE

- Disque rigide de 850Mo formaté 3.5"DE
- Temps d'accès de 12 ms avec une mémoire cache de 256 Ko

RABAIS 30\$
399⁰⁰

POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE

CANTEL AGENT AGRÉÉ

EN PLUS DE NOS SUPERMAGASINS & BOUTIQUES PLUS

PLUS DE 140 MAGASINS

AUMA • AMIQU • AYLME • BÉLOËL • BROSSARD • CAP DE LA MADELEINE • CHÂTEAUGUAY • CHICOUTIMI • CHOMÉDEY • CORNWALL • DOLLARD DES ORMEAUX • DORVAL • DRUMMONDVILLE • DUVERNOY • GATINEAU • GRANBY • HAWKESBURY • HULL • JOUÏETTE • LACHUË • LAVAL • LEVIS • LONGUEUIL • MONTRÉAL • ORLÉANS • OTTAWA • PINCOURT • POINTE-AUX-TREMBLÉS • POINTE-CLAIRE • QUÉBEC • REPENTIGNY • RIMOUSKI • RIVIERE-DU-LOUP • ROSEBAEY • SHAWINIGAN • SHERRBOCKE • SORÉL • ST-ANTOINE • ST-BRUNO • ST-EUSTACHE • ST-GEORGES-DE-BEAUCÉ • ST-HYACINTHE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • ST-LAURENT • STE-FOY • TERREBONNE • TROIS-RIVIÈRES • VALLEYPÉD • VICTORIAVILLE • VILLE-MONTRÉAL

CELLULARISEZ-VOUS CHEZ AVENTURE avec

Liberti

de Bell Mobilité

SESSION DÉBUTANT LE 7 SEPTEMBRE '95

RÉSERVEZ TÔT

DETAILS DANS TOUS LES MAGASINS

netROVER™

INTERNET COMMUNICATIONS GROUP

D'INTERNET

SERVICE COMPLET

Début des travaux en vue du déménagement de l'École de technologie supérieure

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Les travaux de construction pour déménager l'École de technologie supérieure ont été inaugurés hier par le ministre de l'Éducation Jean Garon et le maire de Montréal Pierre Bourque.

L'ÉTS, rattachée à l'Université du Québec à Montréal, emménagera dans ses nouveaux locaux pour la rentrée de 1996. D'ici là, l'ancienne brasserie Molson-O'Keefe devra être rénovée.

Le projet total vaut 42,9 millions \$. Le ministère de l'Éducation versera une somme de 30,9 millions \$ à l'ÉTS, dont 21,6 millions \$ pour la construction de locaux, 6,3 millions \$ pour l'achat de mobilier et d'équipement et 3 millions \$ à même le programme fédéral-provincial-municipal de travaux d'infrastructures.

Si le déménagement de cette école universitaire spécialisée s'impose, c'est que la clientèle étudiante a connu une croissance importante : 1 100 étudiants en 1989 à plus de 2 400, l'automne dernier.

L'édifice qu'occupe l'ÉTS depuis 1985 ne peut accueillir que 1 450 étudiants. L'école devait déjà louer des locaux à l'extérieur.

Le nouveau campus pourra accueillir entre 2 600 et 2 800 étudiants, une fois terminé.

Lors de la cérémonie de la première pelletée de terre hier — en fait il s'agissait plutôt d'un forage de béton — le ministre Jean Garon a souligné que les pays qui réussissent, comme le Japon, sont ceux qui ont su investir dans leurs écoles de technologie supérieure.



Le maire Pierre Bourque a procédé à l'inauguration des travaux en compagnie des ministres Jean Garon et Camille Laurin.

« L'École de technologie supérieure est importante pour l'ensemble du Québec parce que c'est un endroit où on se préoccupe des applications des technologies », notait M. Garon. Cette école se veut la jonction entre l'enseignement technique du collégial et l'enseignement universitaire du génie.

C'est là que réside l'avenir, a relevé le ministre : la collaboration entre l'école et l'entreprise. « Une des clefs du succès économique, industriel et commercial du Québec sera la revalorisation à très court terme des fonctions techniques dans nos entreprises. Les connaissances qu'ont les jeunes doivent s'appliquer concrètement à des emplois. » A moyen terme, des résidentes s'ajouteront au projet de réaménagement de l'école, de même qu'un parc.

L'École de technologie supérieure emploie 255 personnes, dont 70 professeurs et une centaine de chargés de cours.

Trois mille de ses diplômés, à la fois ingénieurs et technologues, travaillent dans des entreprises du secteur industriel ou du génie.

Garon rejette l'idée de hausser les frais de scolarité des cégepiens

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Pas question de hausser la limite de 110 \$ de frais exigés des élèves ; les dirigeants de cégep devront trouver d'autres sources de financement.

L'idée de rentabiliser les équipements et infrastructures de certains cégeps en les ouvrant 12 mois par année, toutefois, intéresse davantage le ministre de l'Éducation Jean Garon.

Interrogé par les journalistes hier, M. Garon n'a pas hésité une seconde avant de repousser du revers de la main la demande formulée mercredi par la Fédération des cégeps.

Pris à la gorge par une réduction de budget de 21,5 millions \$ cette année, les cégeps demandaient au ministre le droit de dépasser le plafond de 110 \$ par année par cégep pour les « frais afférents ».

Ces frais servent à payer les notes de cours, diverses activités socio-culturelles et sportives, de même que la pastorale et les services d'aide psychologique.

« Avant de hausser les frais, il faut voir si on ne peut pas faire les choses de façon plus économique. Je ne favorise pas une augmentation des frais aux étudiants cette année », a répondu le ministre.

Augmenter les frais afférents serait « une solution de facilité » plutôt que de chercher de nouvelles façons de faire ou d'économiser.

L'idée d'étendre l'année scolaire sur 12 mois, par contre,

sourit davantage au ministre Garon.

La Fédération des cégeps avait aussi soulevé cette hypothèse dans le but d'accroître la rentabilité des infrastructures et des équipements de certains cégeps. Il s'agissait de permettre la mise sur pied de projets pilotes en ce sens, comme de répartir l'année scolaire sur trois sessions régulières plutôt que deux régulières et une d'été, par exemple.

Le ministre Garon trouve « excellente » cette idée, ajoutant que cela est déjà expérimenté en plusieurs endroits et dans certaines provinces. « Pourquoi une école ne servirait que huit mois ou neuf mois par année, alors qu'elle peut servir 12 mois si on s'organise d'une autre façon ? »

Dans les heures qui ont suivi la requête des dirigeants de cégep, les collégiens avaient catégoriquement rejeté une hausse des frais afférents. Leur représentant, M. Kessel Leblanc, rappelait que l'enseignement collégial est supposé être gratuit et soulignait que ces frais avaient déjà été haussés pour l'année scolaire 1994-95.

Du même souffle, M. Leblanc s'en prenait aux dirigeants de cégep, les invitant à mieux administrer. Hier, le ministre Garon a à son tour indiqué qu'il « faut toujours remettre en question l'administration », parce qu'une certaine « tradition », des habitudes s'incrument avec le temps.

Collèges : au tour des syndicats de repousser les suggestions

Presse canadienne

Les dirigeants de cégep ont subi une autre rebuffade, hier, alors que des syndicats d'enseignants ont à leur tour repoussé leurs suggestions de nouvelles sources de financement, après le ministre de l'Éducation et les étudiants.

Placés devant des compressions budgétaires de 21,5 millions \$ en 1995-96, les dirigeants de cégep se sont mis à la recherche de nouveaux moyens pour générer des revenus ou des économies. Parmi les solutions envisagées : hausser le plafond de 110 \$ par an des frais afférents exigés des étudiants ; décentraliser la négociation avec les syndicats d'enseignants et autoriser des projets pilotes, permettant d'ouvrir les cégeps 12 mois par année.

Ces solutions « menacent l'harmonie interne des cégeps », soutient la Fédération autonome du collégial, un regroupement de 17 syndicats d'enseignants de cégep.

La FAC estime que la gestion décentralisée constituerait « une menace aux progrès accomplis » dans les cégeps.

La négociation centralisée à Québec vise justement à assurer une certaine homogénéité des conditions de travail à travers le Québec. Décentraliser la gestion mènerait au « développement disparate des cégeps », dénonce le regroupement de syndicats de professeurs.

La FAC n'approuve pas non plus à l'idée de permettre l'ouverture des cégeps 12 mois par année, grâce à des projets pilotes. L'idée de la Fédération des cégeps est de rentabiliser les infrastructures et les équipements, en plus de permettre, dans certains cas, que des cours soient étalés sur une période de 12 mois.

« Quel sort réserve-t-on aux étudiants ; étudieront-ils 12 mois par année ? » demande la fédération syndicale. « Est-on à ce point certain qu'une troisième session engendrerait des bénéfices additionnels supérieurs aux coûts impliqués ? »

La FAC note que la session d'été sert de « période de battage » pour le ressourcement du personnel et l'entretien de l'équipement.

McDonald... et le Christ

Agence France Presse
MUNICH

Les emblèmes des restaurants McDonald et du pétrolier Shell sont plus connus que la croix chrétienne, selon un sondage réalisé dans six pays de quatre continents, cité hier par un journal de Munich. Sur 7 000 personnes interrogées, 88% identifient le « M » jaune de McDonald et le coquillage de Shell, et 54% seulement la croix symbole de la crucifixion du Christ. Le sondage a été réalisé pour le Comité olympique international, et 92% des répondants ont identifié les cinq anneaux olympiques.

12 MOIS

AUCUN DÉPÔT - AUCUN PAIEMENT - AUCUN INTÉRÊT

** SUR RÉCEPTEURS AUDIO, CHANGEURS CD, MINI SYSTÈMES, ENSEMBLES AUDIO, HAUT-PARLEURS DE 599\$ ET PLUS S.A.C. EN VIGUEUR DU 17 AU 27 AOÛT 1995. DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

5 CASSETTES VHS GRATUITES
À L'ACHAT D'UN MAGNÉTOSCOPE
CASSETTE MODÈLE T-120
DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

PAS DE TPS sur téléviseurs DE 500\$ ET PLUS
DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

PAS DE TVQ sur tous les ensembles radio d'auto et électroménagers en magasin.
DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

GRATUIT 500\$ EN LOCATION DE FILMS VIDÉO
AVEC TOUT ACHAT À PRIX AFFICHÉ DE 350\$ ET PLUS. APPLICABLE DANS NOS SUPERMAGASINS SEULEMENT. NON-MONNAYABLE. DÉTAILS EN MAGASIN.

RCA
PAS DE TPS
NOUVEAU
MONITEUR/RÉCEPTEUR COLORTRAK PLUS**
25" STÉRÉO
599⁰⁰

HITACHI
TUBE ÉCRAN ULTRA NOIR
27" STÉRÉO
699⁰⁰

CANTEL AGENT AGRÉÉ
7¢
TÉLÉPHONE CELLULAIRE PORTATIF *
PAS DE FRAIS D'ACTIVATION
832 CANAUX MÉMOIRE ALPHANUMÉRIQUE DE 99 NUMÉROS AVERTISSEUR DE PILE FAIBLE
(Pour les 100 premiers arrivés ! Valeur de 60\$)
*AVEC ACTIVATION 12 MOIS SUR RÉSEAU CANTEL CHEZ AVENTURE. (Une valeur de plus de 499\$)

SONY
PAS DE TPS
TRINITRON** NOIR INTENSE
27" STÉRÉO
849⁰⁰

HITACHI
NOUVEAU
CINÉ MAISON
TÉLÉCOULEUR 31"
1199⁰⁰

MITSUBISHI
NOUVEAU
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
399⁰⁰

RCA
VCR PLUS
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES
299⁰⁰

HITACHI
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
399⁰⁰

KENWOOD
NOUVEAU
MINI-CHAÎNE AUDIO POUR CINÉ-MAISON
999⁰⁰

SONY
NOUVEAU
MINI SYSTÈME HI-FI
699⁰⁰

aiwa
NOUVEAU
MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER
799⁰⁰

ST-LÉONARD
4550 MÉTROPOLITAIN E.
(514) 722-4550

LAVAL
3956 AUTOROUTE 440
Décor 440 (514) 686-3956

BROSSARD
8100 BOUL. TASCHEREAU
(514) 923-8100

LONGUEUIL
3714 CHEMIN CHAMBLY
(514) 674-3714

DÉCARIE
6900 BOUL. DÉCARIE
Décor Décarie (514) 733-6900

CENTRE FAIRVIEW
ENTRÉE BOUL. BRUNSWICK
(514) 630-6815

TROIS-RIVIÈRES
4520 BOUL. ROYAL
T-R-Ouest (819) 691-4520

SHERBROOKE
3280 BOUL. PORTLAND
(819) 346-6633

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes régions, chez un marchand autorisé, qui a la marchandise en stock.

JEUX VIDÉO DE CASSETTES TÉLÉPHONES SANS FIL AGENDAS ÉLECTRONIQUES ACCESSOIRES ET BEAUCOUP PLUS!

Bernardo admet aimer les relations sexuelles avec de jeunes vierges

Presse Canadienne
TORONTO

■ Paul Bernardo a calmement admis hier qu'il était excité sexuellement en attendant que Kristen French, en larmes, lui fasse une fellation.

Toutefois, son excitation était causée par la perspective d'une relation sexuelle avec la jeune fille et non par sa douleur et sa souffrance, a-t-il insisté après avoir regardé un enregistrement vidéo de la scène à son procès pour meurtre.

L'otage de 15 ans a été terrorisée, dégradée et humiliée, a affirmé l'avocat de la Couronne Ray Houlahan. Bernardo a acquiescé.

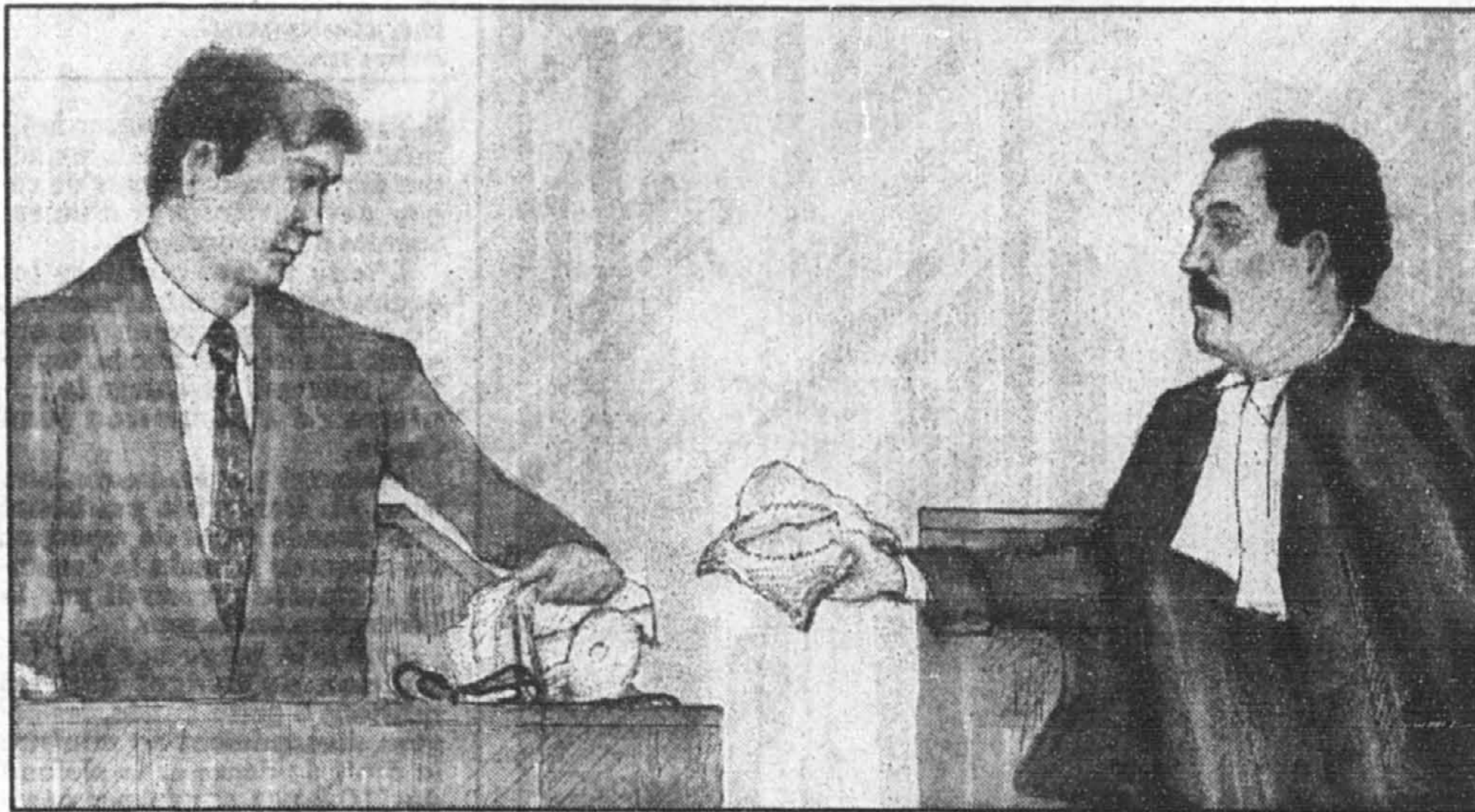
Mais il a précisé : « Je ne peux pas dire que ça m'allume. J'étais excité parce que j'allais recevoir une fellation ».

Il a aussi indiqué aux jurés, huit hommes et quatre femmes, que lui et son ex-femme, Karla Homolka, aimaient particulièrement avoir des relations sexuelles avec des jeunes filles.

« Nous aimions qu'elles soient inexpérimentées et qu'elles soient propres et la virginité était un symbole de cette inexpérience. »

Bernardo semblait toujours confiant lors de ce troisième jour à la barre des témoins, même si Me Houlahan a fait jouer d'autres vidéos qui, selon lui, montrent les viols de Kristen French et de Leslie Mahaffy, 14 ans.

L'accusé de 30 ans a encore répondu à plusieurs questions du procureur de la Couronne d'un ton descendant. Par moment, il s'est retourné et s'est adressé



Paul Bernardo soulève ici une scie circulaire tandis que l'avocat de la Couronne lui présente une lame, au cours de son procès hier à Toronto.

au jury directement, illustrant différentes situations par gestes, par exemple comment il a transporté le torse de Leslie coulé dans le ciment dans l'escalier qui montait du sous-sol de la maison. Et lorsqu'il ne pouvait se souvenir d'un détail, il suggérait à Me Houlahan de revoir les vidéos. Il a même souri aux jurés qui sortaient du tribunal.

Bernardo a admis mardi qu'il avait enlevé, gardé enfermée et violé Leslie Mahaffy en juin 1991 et Kristen French 10 mois plus tard, en avril 1992. Mais il a nié avoir étranglé les deux adolescentes avec un fil électri-

que noir pour qu'elles ne le dénoncent pas à la police, comme l'affirme Homolka. Il a prétendu qu'il était sorti de la pièce quand Leslie et Kristen sont mortes. Son avocat, John Rosen, a suggéré qu'Homolka avait étranglé Leslie avec un oreiller et que Kristen s'était étranglée avec la corde qui lui liait le cou en essayant de se sauver. Bernardo a plaidé non coupable à deux chefs d'accusation de meurtre au premier degré et à sept autres accusations d'agressions sexuelles. Homolka purge une peine de 12 ans de prison pour homicide.

Bernardo a déclaré que l'enlè-

vement de Kristen n'était pas prévu. Homolka avait pourtant raconté que le rapt de l'adolescente était prévu depuis longtemps. Elle a aussi affirmé que le couple n'avait pas essayé de taire leur identité lors de l'enlèvement parce qu'ils avaient déjà l'intention de la tuer.

Bernardo a réfuté d'autres parties du témoignage de son épouse. Il a notamment nié l'avoir fait dormir sur le plancher parce qu'il avait besoin de plus de place dans leur lit.

L'ouragan Félix rentre ses griffes et s'en va dormir dans l'Atlantique

Presse Canadienne

NAGS HEAD, Caroline du Nord

■ Soulagés, les habitants des côtes de Caroline ont commencé à rentrer chez eux, hier, alors que l'ouragan Félix semblait s'éloigner dans l'Atlantique.

Les alertes à l'ouragan ont été levées pour la Caroline du Nord et la Virginie, de même que l'ordre d'évacuation des Outer Banks, ce chapelet d'îles qui était le plus menacé par le cyclone.

Même si Félix a gardé beaucoup de puissance, ses vents étaient tombés à une vitesse de 120 km/h. En soirée, le centre du phénomène était à 320 km à l'est-nord-est du cap Hatteras, dérivant lentement vers le large.

Par contre Félix pourrait encore causer des dommages, alors que les vagues énormes continuaient de déferler sur les plages. Les météorologues s'attendent à ce que l'ouragan ne se déplace que légèrement, d'ici samedi.



Des ouvriers s'affairent à barriquer des bâtiments dans la région de Sandbridge, en Virginie, en prévision du passage de l'ouragan Félix.

Léger séisme en Californie

Reuter

SAN FRANCISCO

■ Un séisme de 5,5 sur l'échelle de Richter a ébranlé hier le centre de la Californie, a fait savoir l'Institut d'études géologiques des États-Unis.

En début de soirée, on ne si-

gnalait encore ni dégâts ni victimes.

L'épicentre était situé près de Ridgecrest, à 190 km au nord-est de Los Angeles. Le séisme a été ressenti jusqu'à Los Angeles et Fresno. La zone où il s'est produit est traversée par plusieurs failles.

108 ans, ça se fête, dit Joseph Fortier, l'ainé des Canadiens

Presse Canadienne
LA GUADELOUPE

■ Le Pavillon Notre-Dame, à La Guadeloupe, à la frontière de l'Estrie et de la Beauce, était en liesse hier, alors qu'on y a fêté les 108 ans d'un de ses pensionnaires, Joseph Fortier, considéré comme le plus vieux citoyen non seulement du Québec mais du Canada.

Et malgré cet âge plus que vénérable, qui a permis à M. Fortier de suivre tout le développement que le 20^e siècle a connu, comme l'automobile et la télévision, la mémoire et la lucidité sont toujours vives. Il éprouve certes des problèmes avec l'ouïe mais c'est pratiquement déconcertant de voir avec quelle vivacité d'esprit s'exprime M. Fortier.

Les autorités du Pavillon Notre-Dame, où le centenaire habite depuis 23 ans, ont remué pratiquement ciel et terre pour découvrir si, au Canada, quelqu'un pouvait être plus âgé que M. Fortier. « Que ce soit à Statistique Canada, le Bureau de la statistique du Québec, la Sécurité de la vieillesse, la Régie des rentes, la Direction de l'état civil ou la Régie de l'assurance-maladie du Québec, c'est impossible d'avoir l'inventaire des gens les plus âgés. Nos recherches nous permettent cependant de dire que M. Fortier est actuellement la personne connue à ce jour la plus âgée au Canada », a indiqué le directeur du centre d'hébergement et de soins de longue durée, Richard Busque.

Né le 16 août 1887 à Saint-Evariste, Joseph Fortier, qui fut des son plus jeune âge surnommé « Bébé », car il était le premier de la famille, a passé sa vie à posséder et opérer des moulins, d'abord à farine puis ensuite de bardeaux et à scie. Le 20 août 1891, il épouse Léa Pélouquin, qui l'a suivi jusqu'au pavillon Notre-Dame, où elle est décédée en 1974.

« L'an 2000 ? Pour sûr que je vais être là... J'ai pas de bobo et ça va bien de même. Alors pourquoi arrêter ça ! » a confié M. Fortier hier.

Pas très grand, tout mince, il n'a pas vraiment de secret pour expliquer non seulement sa longévité mais également sa forme. Car il fut dire qu'à 106 ans, il y a moins de deux ans, M. Fortier, qui ne touche pratiquement aucun médicament, giguait encore et chantait avec vigueur sa chanson fétiche : « Mon petit chien m'a mordu ».

« Comment j'ai fait pour me rendre là, répète-t-il à la question qui lui est posée ? Il réfléchit à peine et lance tout de go avec sourire : « J'ai travaillé fort tout le temps et ça ne m'a pas tué. Mais ce qui est bien important aussi c'est de bien manger à tous les jours... et de parler un peu avec les femmes ! »

Outre une fille adoptive, Evangéline, Joseph a été le père de deux enfants, Roland, mort à 11 ans et demi et Lauréat, aujourd'hui âgé de 81 ans. Lauréat Fortier a travaillé avec son père jusqu'en 1959 avant de s'établir à Sherbrooke où, de 1963 à 1979, il fut gardien à la défunte prison Winter et travailla particulièrement à la réhabilitation des détenus.

POUR FAIRE CONNAISSANCE... TOUT SIMPLEMENT

Trait d'union

Écoutez pour voir...

Trait d'union de La Presse vous donne accès à des centaines de messages de gens intéressants.

24 heures par jour, composez le 1-514-976-7111 pour entendre et laisser des messages.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans votre boîte vocale, des frais de 1,79 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Que vous cherchiez l'amour ou l'amitié, écoutez Trait d'union

Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui sera publiée dans la rubrique Trait d'union de La Presse, composez le (514) 761-7111

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS

La Presse

LA GRANDE VENTE
du bon voisinage!

Venez choisir votre clôture et
profitez de l'une ou l'autre des 2 options:

A

B

• Achetez maintenant au prix de 1995

• Installez maintenant
• Payez en avril 96

OU

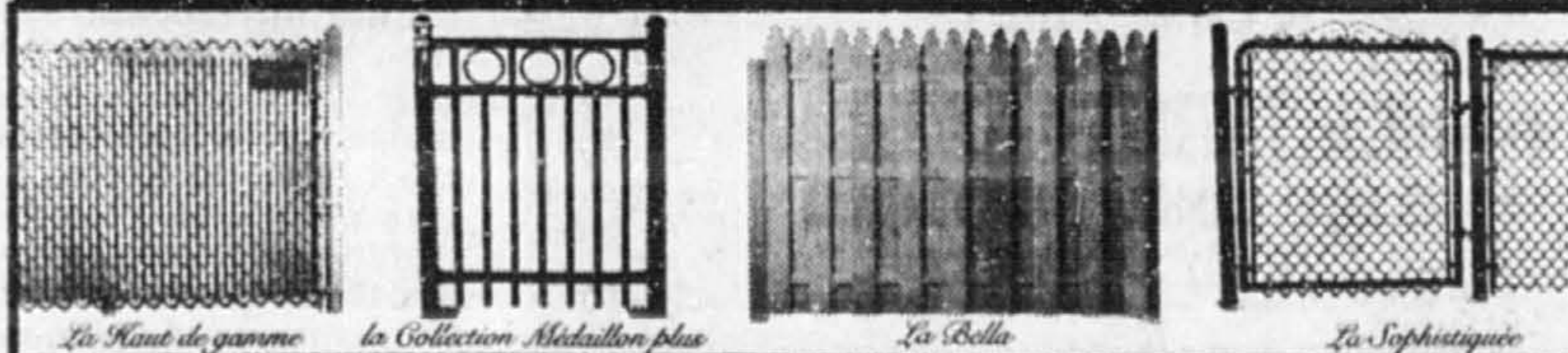
• Achetez maintenant au prix de 1995

• Installez en mai 96
• Payez en septembre 96

...Et en prime
si vous et votre voisin
achetez une clôture SAVINO,
vous recevrez chacun une
barrière GRATUITEMENT!
(Selon le modèle sélectionné, achat
minimum requis de 500,00\$
par voisin.)

CLÔTURES
Savino
Le maître clôtureur

3733, Jarry Est, Montréal Tél.: (514) 728-3653



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Appel d'offres

L'Énergie Atomique du Canada limitée acceptera, jusqu'au jour de clôture prescrit, des soumissions pour l'ensemble des surplus de biens immobiliers, immeubles et équipements situés à ses installations de La Prade à Bécancour, Québec.

Appel d'offres n. : LP 95/96-01

Date de parution : 18 août 1995

Description : Installations de l'usine d'eau lourde de La Prade

Date de clôture : 8 septembre 1995

Les formules de soumission incluant de plus amples détails et le cahier des charges peuvent être obtenues en communiquant avec Monsieur W.H. Schwantz au (613) 584-8811, poste 4841.

P.D. Brazier

Directeur, Déclassement des installations



EACL

AECL

COMMISSION SCOLAIRE SOUTH SHORE

APPEL D'OFFRES

PROJET: Remplacement de chaudières à l'eau chaude dans 4 écoles de la Commission scolaire South Shore

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE SOUTH SHORE

6, boul. Désaulniers St-Lambert (Québec) J4P 1L6

INGÉNIEURS: GERVAIS & ROCHON INC.

2792, Chemin du Lac Longueuil (Québec) J4N 1B9

Tel.: (514) 646-7995

DEMANDE DE SOUMISSIONS:

La Commission scolaire South Shore demande des soumissions pour le remplacement des chaudières à l'eau chaude dans les écoles suivantes:

École «Jubilés»

776, rue Campbell Greenfield Park (Québec)

École «Courtland Park»

1075, rue Wolfe St-Bruno (Québec)

École «Cedar Street»

250, rue Cedar Beloeil (Québec)

École «Mont Bruno»

20, des Peupliers St-Bruno (Québec)

DOCUMENTS:

Des informations et les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur à compter du lundi 21 août 1995, au 2792, Chemin du Lac, Longueuil, P.Q. J4N 1B8, moyennant une somme de cinquante dollars (50 \$) non remboursable, payable comptant ou par chèque visé fait à l'ordre de la Commission scolaire South Shore.

EXIGENCES:

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs en plomberie ayant leur principale place d'affaires au Québec, et faisant partie du programme P.E.P. de Gaz Métropolitain.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurances pour une somme égale à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, payable à la Commission scolaire South Shore.

Ce cautionnement doit être valide pour une période de soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

DATE DE RÉCEPTION:

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et adressées à Mme Reine Beaulieu-Gobrecht seront reçues jusqu'à quatorze heures (14h00), le 31 août 1995, à la réception de la Commission scolaire South Shore sise au 6, boul. Désaulniers, 6^e étage, St-Lambert, P.Q. J4P 1L6, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions.

La Commission scolaire South Shore ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Mme Reine Beaulieu-Gobrecht

Directrice des ressources matérielles

VILLE DE
POINTE-CLAIRE
APPEL D'OFFRES

SOUMISSION : 966

DESCRIPTION : FOURNIR LA MAIN-D'OEUVRE ET L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES POUR LE DÉBLAIEMENT ET L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE DANS LE PARC INDUSTRIEL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, DU 1^{er} NOVEMBRE 1995 AU 31 MARS 1998

Les soumissions doivent être adressées au Conseil de la Ville de Pointe-Claire et livrées au Gérant de l'Approvisionnement de la Ville, à l'Hôtel de Ville, au 451, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec) au plus tard, à onze heures (11 h) le mercredi 8 septembre 1995.

Les soumissions seront ouvertes en public à l'Hôtel de Ville à onze heures à la date indiquée ci-dessus. Les enveloppes contenant les soumissions doivent être marquées clairement quant à leur contenu.

Les documents de soumission peuvent être obtenus au Service de l'Approvisionnement contre un dépôt non remboursable de 50 \$ fait à l'ordre de la Ville de Pointe-Claire. Un chèque certifié ou un cautionnement de soumission représentant au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission doit être inclus avec chaque soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Donné à Pointe-Claire, ce dix-huitième jour d'août 1995.

Denis Robillard
Gérant-Approvisionnement

Fait n°5 sur la SP

La SP est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes au Canada.

Société canadienne de la
Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

Autres Avis légaux,
Appels d'offres,
Soumissions et Encans
en page C10

Suzanne Poirier et son livre sont maintenant rendus en Cour suprême

ÉRIC TROTTIER

■ Pour éviter de faire 14 jours de prison à la suite du retard à remettre un livre à la bibliothèque de Lachine, Suzanne Poirier s'est adressée hier à la Cour suprême du Canada.

L'avocat de Mme Poirier, Clément Monterosso, a déposé devant le plus haut tribunal du pays une requête pour faire annuler un jugement rendu le 29 juin dernier par la Cour d'appel du Québec.

Ce jugement statuait que Mme Poirier doit purger la peine

d'emprisonnement qui lui a été imposée après qu'elle eut refusé de payer une amende de la Cour municipale de Lachine, le 30 juin 1992. L'amende, qui s'élève aujourd'hui à près de 1 000 \$, faisait suite à un retard à remettre un livre à la bibliothèque de Lachine.

Dans sa requête en pourvoi, Me Monterosso fait valoir que la femme de 38 ans n'est pas la seule à être condamnée à la prison pour avoir omis de payer une amende à la suite d'une infraction mineure pour laquelle la peine d'emprisonnement est d'abord exclue. Selon lui, 41 p.

cent des détenus québécois se trouvent dans cette situation. D'où la pertinence de sa question : existe-t-il un droit d'appel pour ceux qui, comme Mme Poirier, sont condamnés à la prison pour défaut du paiement d'une amende ?

La Cour d'appel a répondu non à Mme Poirier, concluant que « l'emprisonnement est l'une des diverses modalités de perception d'une amende non-payée », une « mesure ultime ». Citant plusieurs jugements dont un récent rendu par la Cour suprême, Me Monterosso affirme que sa cliente a bel et

bien un droit à la procédure d'appel.

Selon lui, l'emprisonnement est une « peine » comme l'entend le Code de procédure pénale. Or, les articles 266 et 267 du Code permettent implicitement aux détenus d'en appeler de leur « peine », explique-t-il dans sa requête.

La ville de Lachine a 30 jours pour répondre à la nouvelle procédure entamée par sa citoyenne. Après quoi, trois juges de la Cour suprême devront décider au cours de l'automne s'ils accordent l'autorisation d'en appeler.

Un arbitre ordonne la réintégration d'un policier congédié à la suite d'un recel

VIVES BOISVERT

■ Un arbitre du travail vient d'ordonner la réintégration au service de police de Deux-Montagnes de l'agent Roland Desjean, congédié après avoir été déclaré coupable de recel.

Desjean, qui venait de vivre une séparation et une rétrogradation (il avait été le directeur du service de police) avait acheté en 1990 un camion Nissan d'un collègue de travail. Il avait confié au fils de sa compagnie que le cadre de la voiture était déformé.

Le jeune homme, qui s'y connaît en mécanique automobile, prend l'affaire en main. Quand on lui ramène « son » camion, il est passablement modifié : de deux roues motrices, il est passé à quatre, la transmission automatique est devenue manuelle, les vitres sont maintenant électriques, le moteur a six cylindres au lieu de deux et la cabine n'est plus la même...

De fait, on lui avait refilé un camion volé. La SQ a arrêté le policier, qui a prétendu ne jamais s'être rendu compte qu'il s'agissait d'un véhicule différent.

Desjean a été condamné et la Cour d'appel a confirmé sa condamnation, estimant qu'il s'était volontairement aveuglé, autrement dit qu'il ne voulait pas savoir qu'il s'agissait d'une voiture volée.

Dès sa mise en accusation en 1991, Desjean a été suspendu sans solde du service de police. Il a été congédié au mois de février 1995 quand le jugement de la Cour d'appel a été connu.

Ajoutons que Desjean avait été condamné pendant sa suspension, en 1992, pour un vol de deux boîtes d'antihistaminiques dans une pharmacie.

La Fraternité des policiers de Deux-Montagnes a contesté devant l'arbitre Francis Léger la validité du congédiement, et

l'arbitre vient de lui donner raison.

Il est vrai que dans la plupart des cas, un congédiement pour vol ou pour fraude n'est pas annulé. Le lien de confiance entre l'employé et l'employeur est rompu, à plus forte raison s'il s'agit d'un policier.

Certes, le policier a commis « une bêtise flagrante » dans son histoire de camion, dit l'arbitre. Mais sa situation psychologique était telle à l'époque que le congédiement pur et simple pour cet acte est une sanction trop sévère, croit-il.

L'arbitre souligne en particulier que M. Desjean, policier depuis 1970, était tombé en dépression majeure après sa rétrogradation, en 1989. Le maire de Deux-Montagnes comme le syndicat des policiers voulaient sa tête. La Ville l'avait soumis à une série de tests professionnels pour ensuite dire qu'il n'était pas compétent.

Au même moment, il se séparait. « Cet épisode de sa vie est devenu, pour lui, une vraie descente aux enfers », écrit l'arbitre.

L'employeur estime que malgré ses ennuis, M. Desjean était en parfaite maîtrise de sa vie. Comme policier d'expérience, il savait ou aurait dû savoir qu'on lui refilait de la façon la plus classique une voiture volée.

L'arbitre Léger remarque que de nombreuses personnes occupant des fonctions importantes dans la société (juges, ministres, banquiers, etc.) ont bénéficié de sanctions bien moins sévères pour des accrocs bien pires.

La suspension était justifiée, mais vu l'état mental trouble de Desjean en 1990, vu le faible risque de récidive et les conséquences tragiques sur sa vie, l'arbitre estime que le congédiement serait injuste.

Desjean doit donc être réintégré ces jours-ci, mais sans compensation financière.

Des pairs comparent le docteur Guylaine Lanctôt à Luc Jouret

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le syndic du Collège des médecins compare le docteur Guylaine Lanctôt, controversée auteure du livre *La Mafia médicale*, à Luc Jouret, le chef spirituel de la secte de l'Ordre du temple solaire, décédé l'automne dernier au cours d'un massacre ayant fait une cinquantaine de morts en Suisse et au Québec.

Dans le rapport qu'elle doit présenter devant le comité de discipline du Collège, qui entendra la cause du docteur Lanctôt à partir de lundi prochain, l'adjointe au syndic, Marguerite Dupré, indique que « ces écrits ne sont pas sans rappeler ceux du docteur Luc Jouret » quand il est

question notamment de sujets comme la « force créatrice de l'Amour » ou la « multiplication intempestive des actes chirurgicaux ».

Invitée à commenter ce rapprochement avec un gourou aux idées plutôt macabres, Mme Lanctôt a eu cette réflexion, hier : « Ça ne me touche pas. Ce qui compte, c'est que je sois bien avec ma conscience. Je constate que ce que je dis dérange et quand on se sent menacé, on frappe », a-t-elle déclaré en précisant qu'elle se rendrait aux audiences afin de « réitérer ses convictions » et non dans un esprit de « défense ». Une dizaine de témoins, ayant vécu différents problèmes de santé, viendront prendre la parole pendant

les audiences pour soutenir les thèses de Mme Lanctôt.

Mme Lanctôt risque la radiation à vie pour avoir pris publiquement des positions sur la vaccination pour le moins inhabituelles et contraires aux données médicales généralement admises. Elle a exposé entre autres que les vaccins ne protègent pas, mais détruisent le système immunitaire, qu'en raison de la vaccination, des enfants naissent avec des queues de souris et des poils de lapin et que c'est lors d'une grande campagne de vaccination contre l'hépatite B qu'est partie l'épidémie de sida ayant touché les homosexuels de New York.

L'adjointe au syndic est convaincue que rien ne pourra faire

changer d'idée Mme Lanctôt, qui est spécialisée dans le traitement des varices. Marguerite Dupré ajoute que si Mme Lanctôt ne croit pas à la médecine scientifique, elle ne devrait pas se servir de son titre de médecin pour vendre des livres. « Les nombreuses déclarations écrites du docteur Guylaine Lanctôt compromettent gravement la santé et la protection du public », croit-elle.

Conscient de l'intérêt suscité par la cause disciplinaire de Mme Lanctôt, le Collège des médecins a émis un communiqué hier visant à faciliter le « bon déroulement de la tenue des audiences ». La direction du Collège prévient que la salle ne contient que 33 places.

lotto-québec

Tirage du 08-08-16

19 20 28 30 31 43

Numéro complémentaire: **35**

RÉSULTATS

lotto-québec

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	2 159 727,20 \$
5/6+ 11	58 901,60 \$
5/6 221	2 345,40 \$
4/6 13 604	73,00 \$
3/6 262 693	10 \$

Ventes totales: 15 436 410,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$

Prochain tirage: 05-08-19

Extra Tirage du 05-08-16

NUMEROS	LOTS
441509	100 000 \$
41509	1 000 \$
1509	250 \$
509	50 \$
09	10 \$
9	2 \$

Banco Tirage du 05-08-17

4	6	21	25	28
31	32	34	36	38
40	41	43	45	46
50	56	60	62	66

Prochain tirage: 05-08-18

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUÉBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PIANOS VENTE

JUSQU'À 40% DE RABAIS

YOUNG & CHANG



Plus de 100 pianos en montre (taxes en sus)

SPÉCIAUX PIANOS

LINDSAY	850\$
LESAGE	1 250\$
STEINWAY	2 450\$
AUTOMATIQUE	2 850\$
LESAGE apt.	1 250\$

PIANOS À QUEUE

WILLIS 5'	3 950\$
YAMAHA 9'	CONCERT
YOUNG & CHANG 4'	6 995\$
YAMAHA	7 450\$

RETOUR DES PIANOS DU CAMP MUSICAL DES LAURENTIDES TRÈS BAS PRIX

Spécial

2/3 - 1/3 Sans intérêt

Robert Bouthillier Musique

3338, rue Bélair 5770, av. Decelles
 Montréal, Québec H2A 2A4 Montréal, Québec H3S 2C6
 Tél.: 722-8741 Tél.: 738-6640

LIBRAIRIE

LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
 - lois, règlements
 - livres administratifs, techniques
 - livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395, Boul. Cartier, Laval
 Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Et que ça sorte!

BRANLE-BAS VESTONS SPORT

à tous les magasins A. Gold & Sons

Vestons sport

Groupe spécial

Ord. jusqu'à 525\$

à partir de

199\$

Les retouches sont sans frais.

Et... "Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection."

De plus! Solde de pantalons

Groupe spécial

Ord. jusqu'à 135\$

79\$

2 pour 150\$

A. Gold & Sons

Depuis 1899

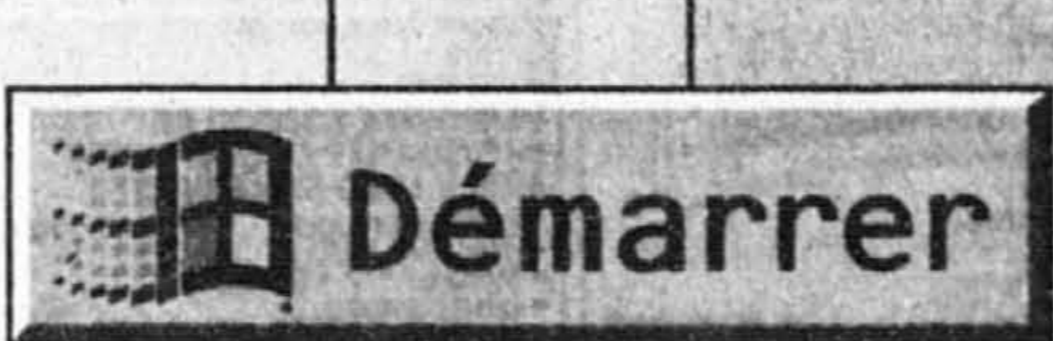
960, Ste-Catherine Ouest • Centre Rockland
 Mail Champlain Brossard • La Place Vertu
 Le Carrefour Laval • Fairview Pointe-Claire
 Promenades St. Bruno • Galeries d'Anjou

Démarré et imprimez sans avoir à initialiser quoi que ce soit.

Désormais, les périphériques comme les imprimantes, les modems ou les lecteurs de CD-ROM compatibles avec Windows 95™ sont automatiquement configurés. Il suffit de les brancher, et à vous de jouer.

Démarré et donnez un nom et un prénom à vos fichiers.

Les logiciels conçus pour Windows 95 vous permettent de donner à vos fichiers des noms comprenant jusqu'à 256 caractères. Baptisez-les comme vous voulez!



Démarrer

Démarré et parlez au monde entier.

Avec l'accès intégré au réseau The Microsoft Network™, il sera plus facile de communiquer avec des gens partout dans le monde.

Démarré et travaillez comme vous l'entendez.

Windows 95 vous laisse travailler de façon intuitive. Pour que vous puissiez vous concentrer sur ce que vous faites et non sur la façon de le faire.

Démarré et entrez dans le fantastique.

La nouvelle architecture 32 bits améliore de façon spectaculaire les performances des logiciels de multi-média, de jeux ou de présentation.

Microsoft™ Windows 95, prochainement...

Rendez-vous chez votre distributeur le plus proche pour savoir comment faire partie des tout premiers heureux à en avoir un exemplaire.

Microsoft, le logo Microsoft et Windows sont des marques déposées et Jusqu'ou irez-vous?, The Microsoft Network et le logo «Démarrer» de Windows sont des marques de commerce de Microsoft Corporation. © 1995 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

<http://www.windows.microsoft.com>

ARTS ET SPECTACLES

Télévision

Quatorze nouvelles émissions à TVA

Neuf sur dix des émissions diffusées en soirée, du lundi au vendredi, sont québécoises



SUZANNE COLPRON

Déterminé à gagner la guerre des ondes contre Radio-Canada, TVA a dévoilé hier sa programmation automne-hiver 1995-1996 qui compte 14 nouvelles émissions. La direction mise beaucoup sur le talk-show *Cha Ba Da* et son animateur-vedette, Gregory Charles. Mais pas seulement. La nouvelle grille horaire du canal 10 comprend deux autres émissions culturelles, quatre nouvelles séries dramatiques et un téléroman.

« On a un championnat à gagner et même si notre liste de paye est plus modeste que celle d'autres télévisions, on va le gagner avec cœur », a déclaré André Provencher, le vice-président à la programmation du réseau TVA.

M. Provencher a insisté sur le fait que les émissions diffusées en soirée, du lundi au vendredi, sont québécoises dans une proportion de 90 p. cent. Caractéristique rare pour une télévision privée, a-t-il souligné.

Les magazines culturels occupent une place importante dans la programmation. Plus importante que par le passé. À *Cha Ba Da* — sans nul doute le show le plus attendu du public et de la critique — s'ajoutent deux nouvelles émissions, *Je te salue Marie* et *Bon Dimanche*. *Bla Bla Bla*, animée par Danielle Ouimet, revient pour une troisième saison.

La « transfuge » Marie Plourde animera *Je te salue Marie* les jeudis à 20

h, dès le 7 septembre. L'émission, calquée sur *Star Plus*, que présentait l'an dernier Patricia Paquin, changera de case horaire en janvier. Pourquoi? La raison est simple. *Urgence*, la nouvelle télésérie écrite par Réjean Tremblay et Fabienne Larouche, prendra l'antenne le même jour, à la même heure, à compter du 18 janvier, sur la chaîne concurrente.

« J'ai carte blanche; je décide des sujets avec mon équipe. Je vais faire du montage et de la réalisation », a confié l'animatrice.

L'autre nouvelle émission culturelle de TVA, *Bon Dimanche*, revient en ondes le dimanche 10 septembre, de 11 h 30 à 13 h, après une absence de quatre ans. Le nom de son animateur n'est un secret pour personne: Jean-Pierre Coallier. Francine Ruel fera la chronique des livres, Thérèse Parisien, celle des arts et spectacles, Dominique Lévesque, du célèbre tandem Lévesque-Turcotte, parlera des nouveaux médias, et René-Claude Brazeau potinera...

Les nouvelles séries présentées cet automne et l'hiver prochain sont *Jasmine*, *Alys*, *Melrose Place* et *Quand le cœur attend*.

Des larmes et du défi

Jasmine, diffusée à compter de janvier, mettra en vedette une inconnue, Linda Malo, dans le rôle de la première policière noire à Montréal. La nouvelle comédienne était mannequin en Europe avant de tourner dans cette série de 10 épisodes, réalisée par Jean-Claude Lord.

« La diffusion de *Jasmine* représente une part de défi, a dit André Provencher. On verra beaucoup de gens de couleur et l'héroïne est Noire. »



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Jasmine mettra en vedette une inconnue, Linda Malo, dans le rôle de la première policière noire à Montréal. La nouvelle comédienne était mannequin en Europe avant de tourner dans cette série de 10 épisodes, réalisée par Jean-Claude Lord.

Alys sera diffusée dès le 6 novembre, les lundis soirs. Une avant-première aura lieu le 30 octobre. Cette mini-série retrace en quatre épisodes la carrière de la première grande vedette internationale que le Québec ait connue: Alys Robi, jouée par Joelle Mo-

rin. Denise Filiatrault signe le scénario et les dialogues. Le vice-président à la programmation a promis qu'elle arracherait quelques larmes aux téléspectateurs. « On aurait dû la faire commander par *Kleenex*... » *Melrose Place* est une série améri-

caine qui explore le quotidien, les amours, les joies et les frustrations des jeunes dans la vingtaine.

Quand le cœur attend, présentée les lundis soirs, porte aussi sur les jeunes. Cette série, écrite par Jean Mercier, a été vendue en France et en Amérique latine. Elle veut promouvoir la non-violence. Les 13 premiers épisodes qui seront diffusés cet automne ont été présentés, il y a deux ou trois ans, sur le Canal Famille. Les 13 épisodes qui suivront à partir de janvier sont inédits.

Des bêtes et du vin

Le nouveau téléroman *Soif de vivre*, écrit par Dominique Beauregard et Andrée Sabourin, prendra l'affiche les lundis soirs, en janvier. Il aborde les enjeux des gens dans la trentaine.

Les populaires *Chambres en ville*, *Ent'Cadieux*, *Les Machos*, *Piment Fort*, *Les Grands Procès*, *Fort Boyard*, *La tu parles!*, *Clair Lamarche*, *Chacun son tour*, *Mongrain*, *Le Match de la vie* et *J.E.* restent à l'antenne.

Autre nouveauté: le jeu *Le juste prix* (*The Price is right*), animé par Pierre Lalonde. Il sera en ondes les samedis et dimanches en fin d'après-midi.

Le nouveau magazine *L'arche de Noé*, qui s'adresse aux amoureux des bêtes, prendra l'affiche les samedis. François Chartier, couronné meilleur sommelier au monde, collaborera à l'émission *Vin et fromages*, les dimanches.

Enfin, *La Vie à Montréal* change d'animatrice. Chantal Lacroix remplacera Geneviève Rioux. Et TVA présentera une nouvelle émission pour enfants, *Bibi et Geneviève*, tous les jours de la semaine et le week-end.

Information : « Quand on est premiers, on ne change pas »

À la rentrée dans le secteur de l'information est « continuité ».

« On ne déroge pas de notre plan de match », a répété à plusieurs reprises hier le vice-président de l'information, Marc Blondeau, lors du dévoilement de la programmation automne-hiver 1995-1996.

« On va accentuer le virage du direct et peaufiner la formule. Mais, quand on est premiers, on ne change pas. »

De fait, TVA surclasse ses compétiteurs dans le secteur de l'information. *Le TVA, édition 18 heures* est incontestablement le bulletin d'information numéro 1 avec plus d'un million de téléspectateurs sur l'ensemble du réseau. *Le TVA, édition Midi* attire lui aussi un auditoire record de 750 000 personnes.

Au chapitre des émissions d'affaires publiques, TVA arrive premier avec *Le Match de la vie* et *J.E.*, deux autres émissions qui attirent plus d'un million de téléspectateurs.

Néanmoins, il y aura quelques changements cet automne.

Comme on sait, Jacques Moisan troque le bulletin de fin de soirée pour *Salut Bonjour!* Il animera avec Guy Mongrain. L'émission championne du matin aura aussi sa petite soeur le week-end, animée par Danielle Rainville les samedis et dimanches, de 6 h 30 à 9 h.

Le bulletin de 18 h ne change pas. Mais, « la bataille demeure fondamentale », affirme le vice-président de l'in-

formation. TVA a fait l'acquisition de trois nouveaux camions micro-ondes. Il dispose pour l'ensemble du Québec de cinq camions à micro-ondes et d'un camion satellite. « Nous voulons que la vie des régions se retrouve à l'antenne », a précisé M. Blondeau.

Le lecteur de nouvelles, Pierre Bruneau, sortira du studio à l'occasion pour aller sur le terrain. Mais il n'en fera pas une manie. « Il n'est pas question de sortir pour sortir », a déclaré le patron de l'information.

Quant au bulletin de 23 h, qui sui-

vra le talk-show *Cha Ba Da*, il sera animé par Stéphane Bureau, qui conserve son émission hebdomadaire *L'événement*, le dimanche soir. M. Bureau fera également des reportages et des entrevues reliés à l'actualité du jour.

Deux nouvelles émissions s'ajoutent à la grille dans le secteur de l'information: *Libre-échange*, animé par Monique Grégoire, et *Vos élus*, avec Pierre Bruneau. Toutes deux seront diffusées les samedis matins. Elles traitent d'économie et de finances publiques.

Voire soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Suzanne Colpron

19:00 2 — **L'ENFER C'EST NOUS AUTRES**
Julie propose les meilleurs moments de l'émission: l'entrevue avec Denise Filiatrault, la performance de Pierre Lalonde, le reportage d'Yves P. Pelletier en parachute, et les cours de bonnes manières avec Mme Louise Masson et le chef Groleau.

19:30 13 — **L'AVENIR DU QUÉBEC**
Notez que «*Plaisir de lire*» est annulé. Michel C. Auger et Gisèle Gallichan prennent la relève pour commenter la campagne préférendaire.

20:00 601 — **LA GUERRE D'UN SEUL HOMME**
À travers des archives, tournées à l'époque de la Gestapo, ce documentaire inédit nous fait revivre les gloires et les défaites de l'armée aryenne.

601 — **GRANDS REPORTAGES**
De quel mal mystérieux souffrent certains soldats canadiens, américains et britanniques, revenus il y a quatre ans de la guerre du Golfe?

20:30 103 — **L'ENCYCLOPÉDIE AUDIOVISUELLE**
Évocation romancée de la vie du célèbre écrivain russe Anton P. Tchekhov.

21:00 93 — **AN EVENING WITH NAT KING COLE**
Concert du regretté chanteur, enregistré en 1961.

00:00 10 — **LAWRENCE D'ARABIE**
Première partie de ce drame biographique tourné en 1962 avec Anthony Quinn. Pendant la guerre de 1914-1918, un lieutenant britannique devient le commandant des troupes arabes au Moyen-Orient. Suite: samedi, 23 h 55.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2	9	9	13	Ce soir	Ami à vie / Reine Malo	Baseball / Padres - Expos				Le Téléjournal	Le Point médias (22:55)	Sport / Météo (23:55)	2
TVA	4	7	8	10	40	Le TVA	Cinéma / L'HOMME DES ÉTOILES (4) avec Jeff Bridges, Karen Allen	Cinéma / SUSIE ET LES BAKER BOYS (4) avec Jeff Bridges, Michelle Pfeiffer			TVA & TVA Sports	Loteries (23:50)	4	
RQ	15	17	24	30	45	Passé-Partout	Le Monde merveilleux de Disney	L'Avenir du Québec	Droit de parole / Devrait-on avoir le droit de tuer...	Poirot	Janette... tout court / Les Pilules du bonheur	Cinéma / FIDÈLE A SA PROMESSE (5) avec D. Delany	15	
TQS	16	30	35	49	Détecteurs de mensonges	Téléseries / Les Routes du paradis	Sur le grill	Cinéma / QUIPROQUOS (5) avec Bernard Fresson, Claude Gensac		C'est chaud! / Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	16	
CBC	4	5	6	Newsday	Newsday	Mom P.I.	Baseball / Blue Jays - Royals				CBC Prime Time News	Newsday	4	
QTV	12	Pulse	E.T.	Tarzan	Unsolved Mysteries	Homicide: Life on the Street	Sirens				CTV News	Pulse	12	
ABC	8	13	Newsline	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Family Matters	Boy Meets World	Cinéma / SEA WOLF (5) avec Charles Bronson, Christopher Reeve				Nightline	8	
CBS	7	News (17:00)	ABC News	Star Trek: The Next Generation		Step by Step	Hangin' with Mr. Cooper	20 / 20			News	Nightline (23:35)	7	
NBC	3	News	CBS News	E.T.	Roseanne							The Late Show with David Letterman (23:35)	3	
PBS	33	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly Business	VT this Week	Washington Week	Wall Street Week	Evening with Nat King Cole	The Unforgettable Nat King Cole (22:10)				Cinéma	33	
ONT	6	Global News (17:30)	A Current Affair	E.T.	TV Nation	The "X" Files	20 / 20				Global News	Sports	6	
A & E	12	Cocotte minute...mannequin	Tai Chi	Corps accord	Document / Watergate	Cinéma / L'HONNEUR DES PRIZZI (3) avec Jack Nicholson	Fest. de mus. / Illustres inconnus						12	
BRAVO	23	FROG	Eric's World	Journeys	Workshop	Studio 2	Root into Europe	Cinéma / COUP DE TORCHON (3) avec P. Nollet, I. Huppert					23	
CANAL D	Police Story	The Rockford Files	Biography: Milton Hershey	Investigative Reports	Ancient Mysteries	Law and Order							A & E	
DISC.	Oscar Peterson / Flow (18:53)	MovieTV (19:05)	Geena Davis	Donald Sutherland / Flow (20:55)	Cinéma / BUSTER'S BEDROOM (6)	Amour aveugle	Mary Hartman	Ferwood					BRAVO	
FOX	Animalier: bataille des bisons	Le Saint	La Guerre d'un seul homme	Archéologie	Mission impossible								CANAL D	
FOX(Ont)	Wildlife Int.	Beyond 2000	@ discovery.ca	Spirit of the Land	Anatomy or Love	The Third Planet	@ discovery.ca	Wildlife Int.					DISC.	
MP	Fresh Prince	The Simpsons	Star Trek: The Next Generation	Football / Raiders - Vikings	Ricki Lake								FOX	
NW	Star Trek: The Next Generation	Cheers	Roseanne										FOX(Ont)	
RDI	Planète Rock	Le Décompte MusiquePlus	Le Combat des clips	Les Aventures du Grand Talbot	Bouge de là	BlackOut							MP	
RDS	World News	Bus. Report	NewsWorld's Early Edition	Face Off	Bus. World	Petrie in Prime	CBC Prime Time News	The National	Sports / O.J.				NW	
SE	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Reportage / Syndrome de...	Le Téléjournal	Le Point (21:24)	Le Canada aujourd'hui	Capital actions				RDI	
TMN	Culturisme	Sports 30 Mag	Autodrome	Soccer: Ligue A / Colorado - Montréal	Tennis / Omnium...(dames)	Sports 30 Mag							RDS	
TSN	Service...	Rock'n Nonne 2: de retour au couvent (18:20)	Au-delà... du réel (20:10)	Gare	Exotica (22:35)								SE	
TV5	The Joy Luck Club (16:15)	Malice (18:45)	News / Prime 5	Clear and Present Danger	Body Language								TMN	
YTV	Tennis / duMaurier Ltd. Open (17:00)	Sportsdesk	Inside Sports	Canadian Football / Lions - Blue Bombers	Sportsdesk								TSN	
	Des Chiffres...	Gourm. / Vis.	Journal FR2	Thalassa	L'Encyclopédie audiovisuelle	On aura tout vu	Paris lumières	Journal belge	Revue / Visions	40 deg. (23:15)			TV5	
	Sweet Valley	Clips	Captain Power	C.O.P.S.	Rocko's	It's Alive!	Squawk Box	Dog House	Maniac...	Whose Line... Must be Mad!	Tilt 23 1/2		YTV	

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

"Un film qui risque de vous rester gravé en mémoire, longtemps, pour les mêmes raisons qu'on aura adoré STEEL MAGNOLIAS ou FRIED GREEN TOMATOES."
- Paul Huard Goulet, JOURNAL DE MONTRÉAL

HOTEL SORRENTO

UN ENDROIT QUI A RÉSISTÉ AU TEMPS EST SUR LE POINT DE CHANGER À JAMAIS

avec **Caroline GOODALL**, **Caroline GILLMER**, **Tara MORICE** et **Jean FLOWRIGHT** dans le rôle de **Marge**

MAINTENANT À L'AFFICHE!

ASTRAL FILMS

VERSION O. ANGLAISE

5^e MOIS! 13 ANS+

Gazon Maudit

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

"UNE ÉTOILE EST NÉE!"

Susan Wloszczyna, USA TODAY

"Alicia Silverstone... un rêve!"
Guy Flatley, COSMOPOLITAN

"Deux fois bravo!"
SISKEL & EBERT

Clueless

VERSION O. ANGLAISE

LOEWS 861-7437

554 Ste-Catherine O.

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

FAVOUR PLAYERS 8 697-8095

POINTE-CLAIRE 185 Rymon

DECARIE 848-FILM

Decarie, coin Vézina

CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463

180 boul. d'Anjou

INTERNET: <http://www.paramount.com>

"UN THRILLER PSYCHO-MEURTRIER"
une sensation virtuelle... rempli d'exploits spectaculaires et d'effets spéciaux."
- Rob Salem, TORONTO STAR

DENZEL WASHINGTON

LA JUSTICE A BESOIN D'UN NOUVEAU PROGRAMME

VIRTUOSITÉ

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS A GARY LUCHESSA PRODUCTION A BRETT LEONARD FILM DENZEL WASHINGTON VIRTUOSITY KELLY LYNCH RUSSELL CROWE

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

FAVOUR PLAYERS 8 697-8095

POINTE-CLAIRE 185 Rymon

DECARIE 848-FILM

Decarie, coin Vézina

CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463

180 boul. d'Anjou

INTERNET: <http://www.paramount.com>

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

4,99 \$ EN MATINÉE TOUS LES JOURS

Représentations avant 18h00

CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 18 au 24 AOUT

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 672-2229

GREENFIELD PARK 999 Taschereau 672-2229

CENTRE EATON 985-5730

705 Ste-Catherine O.

LOEWS 861-7437

554 Ste-Catherine O.

PALACE 866-6991

698 Ste-Catherine O.

DORVAL 631-8586

260 Ave. Dorval

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095

POINTE-CLAIRE 185 Rymon

VERSAILLES 353-7880

Place Versailles

CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463

180 boul. d'Anjou

ST-BASILE 441-7952

267 boul. Laurier

JOLIETTE 756-4377

Joliette

GRANBY 229-7655

Galerias Granby

ST-JEROME 436-5944

Carrefour du Nord

DRUMMONDVILLE 478-2966

Capitol

CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463

180 boul. d'Anjou

VERSION O. ANGLAISE

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

FAVOUR PLAYERS 8 697-8095

POINTE-CLAIRE 185 Rymon

DECARIE 848-FILM

Decarie, coin Vézina

CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463

180 boul. d'Anjou

INTERNET: <http://www.paramount.com>

En bref

LA NBA ROUVRE SA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque et la diathèque du Musée des beaux-arts de Montréal qui avaient été fermées au public en avril en raison de compressions budgétaires seront de nouveau ouvertes une journée par semaine, le mercredi, de 13 h 30 à 16 h 45. Mais il faut réserver sa place d'avance, en téléphonant le lundi ou le mardi au 285-1600, poste 159. Ce sont les chercheurs et les étudiants qui ont surtout besoin des services du Musée qui possède 121 000 monographies et catalogues de vente, 14 976 dossiers sur des artistes canadiens, 745 revues, 40 000 diapositives et 80 vidéos.

JENNY GARTH... BARBARA MANDRELL

La chanteuse country Barbara Mandrell projette de mettre son autobiographie sur pellicule et voudrait que l'actrice Jenny Garth, de *Beverly Hills 90210* joue le rôle principal. La biographie de Barbara Mandrell, publiée en 1990, *Get to the Heart*, a figuré parmi les meilleurs vendeurs pendant plusieurs mois. Dans une entrevue qui sera présentée à l'émission *Wednesday Night*, du réseau TNN, Mandrell dit avoir rencontré Jenny Garth à la soirée des People's Choice Awards. Selon Barbara Mandrell, Jenny Garth a toutes les qualifications pour jouer le rôle de la chanteuse country: elle est petite, blonde, elle a une jolie voix et surtout, elle est une excellente comédienne.

SPECTACLES

Salles de répertoire

BAISER DE LA MORT (LE)
Paradis: 23 h.

CHARLOT ÉTERNEL - CHARLOT BOXEUR/CHARLOT VAGABOND/CHARLOT MUSCIEN
Cinéma ONF: 19 h 30.

CHARLOT ÉTERNEL - CHARLOT CHEF DE RAYON/CHARLOT À LA BANQUE/CHARLOT BROCANTEUR
Cinéma ONF: 20 h 30.

DON JUAN DE MARCO V.F.
Paradis: 18 h 20.

ELDORADO
Paradis: 20 h 40.

ÉPIDÉMIE (L')
Paradis: 22 h 50.

FEMME FRANÇAISE (UNE)
Paradis: 20 h 30.

GAZON MAUDIT
Paradis: 18 h 30.

IMAX - INTO THE DEEP
Vieux-Port de Montréal: 12 h 15, 18 h 15.

IMAX - TITANICA (Version anglaise)
Vieux-Port de Montréal: 21 h 30.

IMAX - UN PARADIS SOUS LA MER
Vieux-Port de Montréal: 10 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 20 h 15.

MANHATTAN
Cinéma de Paris: 21 h 45.

MAUVAIS GARÇONS
Paradis: 22 h 30.

PANTHER
Cinéma de Paris: 14 h 30, 19 h 15.

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS
Cinéma Parallèle: 19 h.

ROB ROY V.F.
Paradis: 20 h 20.

SEX, DRUGS AND DEMOCRACY
Cinéma de Paris: 17 h.

TANK GIRL V.F.
Paradis: 18 h 30.

ZIGRIL
Cinéma Parallèle: 21 h 30.

"UN FILM INTELLIGENT duquel on ressort grandi. se classe au PREMIER rang!"
- Patricia Bibby, ASSOCIATED PRESS.

"Michelle Pfeiffer offre la meilleure performance de sa carrière."
- Jeltrey Lyons, SNEAK PREVIEWS

MICHELLE PFEIFFER

Une Production de DON SIMPSON et JERRY BRUCKHEIMER

MENTALITÉ DANGEREUSE

VERSION FRANÇAISE DE: DANGEROUS MINDS

HOLLYWOOD PICTURES Présente

Une Production de DON SIMPSON et JERRY BRUCKHEIMER

MICHELLE PFEIFFER "MENTALITÉ DANGEREUSE" D'après la série de "My Passions" de LouAnne Johnson

Scénario de RONALD BASS

Produit par DON SIMPSON et JERRY BRUCKHEIMER

Réalisé par JOHN N. SMITH

MUSIQUE INÉDITE DE
Coello - Aaron Hall
Sista avec Craig Mack
Rappin' 4-Tay - Ice Black - 24 K
DeVante - Big Mike - Immature
Mr. Dalvin & Steff
Wendy & Lisa

Distribué par Buena Vista Pictures Distribution, Inc. - Hollywood Pictures Company

La vraie magie de Disney!

Peter Travers, ROLLING STONE

POCAHONTAS

Abandonnés par les soldats américains, ces jeunes AMÉRSIENS sont rejetés. Maintenant personne ne les désire.

un film de RACHID BOUCHARB avec DANIEL GUYANT GILLES CHITLAPHONE ERIC NGUYEN

prima film

V.O. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

FAVOUR PLAYERS 8 697-8095

POINTE-CLAIRE 185 Rymon

DECARIE 848-FILM

Decarie, coin Vézina

CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463

180 boul. d'Anjou

INTERNET: <http://www.paramount.com>

Poussières de vie

un film de RACHID BOUCHARB avec DANIEL GUYANT GILLES CHITLAPHONE ERIC NGUYEN

prima film

V.O. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

FAVOUR PLAYERS 8 697-8095

POINTE-CLAIRE 185 Rymon

DECARIE 848-FILM

Decarie, coin Vézina

CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463

180 boul. d'Anjou

INTERNET: <http://www.paramount.com>

Calvin Fuller est sur le point d'enfreindre le couvre-feu... par quelque 1,500 ans.

Walt Disney Pictures présente

A Kid in King Arthur's Court

En garde!

PRÉSENTATION SPÉCIALE EN COMPLÈMENT DE PROGRAMME

Un tout nouveau dessin animé!

Walt Disney Pictures

MICKEY MOUSE DANS RUNAWAY BRAIN

© The Walt Disney Company

VERSION O. ANGLAISE

CENTRE EATON 985-5730

705 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095

POINTE-CLAIRE 185 Rymon

DECARIE 848-FILM

Decarie, coin Vézina

CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463

180 boul. d'Anjou

INTERNET: <http://www.paramount.com>

Musique

CHATEAU RAMEZAY
Jean-François Rivest, violoniste et David Breitman, pianofortiste. Sonates K. 305, 306, 376 et 377 (Mozart): 20 h.

FESTIVAL BIS-ARTS (Ile-Bizard)
Église Saint-Raphaël (495, Chertier)
Orchestre Le Mouvement Vivaldi: 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE ST-DENIS II.
Le Bourgeois Gentilhomme, pièce de Molière. Mise en scène de Denise Filiatrault. Avec Benoît Brière: 20 h. Jusqu'au 19 août et du 5 septembre au 30 septembre.

Variétés

PLACE DES ARTS (Studio théâtre du Maurier)
Christian Rivard: 20 h.

PARC OLYMPIQUE (La Tour qui jazz)
Quartette François Marceau: 20 h, 21 h 30, 23 h.

LE PIERROT (114 e, St-Paul)
Réjean Audet et Michel Durocher: 20 h.

LES DEUX PIERROT (104 e, St-Paul)
Groupe de Dany Pouliot et Duo Gagnon-Bolduc: 20 h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert)
Lily: 21 h 30; Robert Cyr et Richard Laviole: 22 h.

LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Guy Cardinal et le Rubber Band: 22 h 30.

L'AIR DU TEMPS (191 e, St-Paul)
Salma: 21 h 30.

LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Alex Bay Mathieu: des 21 h.

BIDDLE'S
Duo David Gelfand: de 18 h à 21 h; Charlie Biddle et Johnny O'Neal: de 21 h à 1 h.

CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)
Lily's Tigers: des 21 h.

LE PUB (75, de Normandie, Repentigny)
Cité Tremblay: des 21 h.

MAISON DES ARTS DE LAVAL (1395 e, boul. Concorde, Laval)
Les années guitare, avec Pierre Létourneau, Priscilla Michel Robitoux et Richard Lupien: 20 h.

COSMOPOLITE (2150, Autoroute des Laurentides, Laval)
Tous les jours, de 10 h à 18 h Musée interactif entièrement consacré à la vulgarisation des sciences et technologies reliées à la conquête de l'espace.

O'JULIES (7567, boul. Taschereau, Brossard)
Bad Boys Boogie: des 21 h.

THÉÂTRE DES DEUX RIVES (30, boul. du Séminaire nord, St-Jean-sur-Richelieu)
Michel Barrette: 21 h 30.

En bref

STUDIO SUPER ÉCRAN : ON FERME !

Le Studio Super Écran, ce parc thématique itinérant sur le septième art qui s'était installé au Vieux-Port le 3 août, a fermé ses portes, incapable de faire face aux problèmes de liquidités accumulés au long de ses quatre années à travers le Québec.

HOMMAGE D'UN MOIS À IONESCO

Un Événement Ionesco aura lieu à Montréal du 5 novembre au 3 décembre, sous la présidence d'honneur de Marie-France Ionesco, la fille du dramaturge décédé il y a quelques mois.

TRÈS PEU CLASSIQUE POUR L'ALBERT HALL

En première mondiale, aux « Proms » de Londres, les 36 musiciens du London Sinfonietta ont joué dispersés au milieu des spectateurs de l'Albert Hall, l'oreille collée à un récepteur miniaturisé relié à un ordinateur central chargé de donner le tempo.

LES STONES « CÈDENT » POUR 10 MILLIONS

Les Rolling Stones ont fait une entorse à leur règle de ne pas céder les droits sur leurs chansons à des fins commerciales en acceptant — moyennant plus de 10 millions de dollars — que leur tube Start Me Up serve à illustrer la campagne de lancement du logiciel Windows 95 de la société Microsoft.

AU TOUR DE STIPE...

Le chanteur du groupe R.E.M., Michael Stipe, se remet d'une opération pour une hernie apparue pendant la partie européenne de la tournée du groupe. Stipe est le troisième des quatre membres de R.E.M. à subir une opération depuis le début de leur tournée 1995 Monster.

TOP VENTES

Palmares des ventes de disques au Québec pour la semaine du 10 au 17 août 1995

- 1. Céline Dion: D'eux
2. Dalida: Dalida, comme si j'étais là
3. Marjo: Bohémienne
4. Artistes variés: Luc Plamondon 25 succès 25 ans
5. Kevin Parent: Pigeon d'argile
6. Lynda Lemay: «Y»
7. Éric Lapointe: Obsession
8. Claude Barzotti: Les grandes chansons
9. Charles Aznavour: 20 chansons d'or
10. Lara Fabian: Carpe diem

ANGLO

- 1. Bon Jovi: These days
2. The Cranberries: No Need To Argue
3. Artistes variés: Great's of soul
4. Artistes variés: D.J. Club Mix Vol. 8
5. Don Juan de Marco: O.S.T.-Don Juan de Marco
6. The Crooners: Medley Memories Vol. 1 A Mi Me Gusta
7. Los del Rio: A Mi Me Gusta
8. Artistes variés: Club Euro Vol. 2
9. Artistes variés: Dangerous Minds-O.S.T.
10. Michael Jackson: HIStory

Pour ses quarante ans, le Quat'Sous prend encore de beaux risques

Quatre pièces dont Les années, le grand succès de la saison dernière

JEAN BEAUNOYER

Il faudra bien célébrer cette année les 40 ans du Théâtre de Quat'Sous. On y pense sans trop d'empressement, en comptant les sous et en pensant à la récession.

Peut-être un album de souvenirs durant l'année, peut-être quelques soirées de fête à l'hiver, pas avant. Et pourtant le Quat'Sous est une des plus anciennes compagnies théâtrales de Montréal, après le Théâtre du Rideau Vert et le Théâtre du Nouveau Monde.

Le Quat'Sous mérite d'être reconnu et apprécié à sa juste valeur. Ce petit théâtre de 160 places de l'avenue des Pins n'a jamais eu peur de la bagarre et des grands dérangements.

L'histoire du Quat'Sous est une belle histoire à raconter et c'est ce que nous ferons prochainement. Il faut cependant souligner que Pierre Bernard, l'actuel directeur artistique, poursuit la tradition et cette année encore, le Quat'Sous prend des risques et sort des sentiers battus.

On propose trois pièces cette année en plus de reprendre le grand succès de la dernière saison Les années de Cindy Lou Johnson qu'on a joué 46 fois devant des salles comblées. Ce spectacle, présenté du 17 au 30 novembre, ramène la même

distribution à l'exception de Vincent Gratton remplacé par Pier Paquette.

La saison débute le 2 octobre avec Règlement de contes d'Yvan Bienvenue, l'auteur de Histoires à mourir d'amour et de Contes urbains. Cette pièce, défendue sur scène par Stéphane Jacques, Rhonda Smith et Yvan Bienvenue lui-même, sera signée par Marc Béland qui en sera à sa toute première mise en scène.

On m'a raconté que cette création a bien failli être présentée au Festival de théâtre des Amériques. C'est déjà un indice de la qualité de cette pièce que Pierre Bernard considère comme « le plus beau texte depuis Aux hommes de bonne volonté de Jean-François Caron ». C'est un cri d'alarme contre l'intolérance alors que le personnage principal se retrouve au fond d'une ruelle après avoir été tabassé par des skins.

En janvier, Pierre Bernard propose un puissant texte d'Edward Bond, dramaturge célèbre en Europe mais totalement inconnu ici. Il s'agit de La compagnie des hommes qui traite du pouvoir dans le monde. Une distribution essentiellement masculine qui comprend Gabriel Gascon, Robert Lalonde, Gilles Pelletier, Luc Picard et un comédien à déterminer.

Notons que Gilles Pelletier jouera au Quat'Sous pour la première fois et qu'on a choisi Lorraine Pintal, une femme,

pour signer la mise en scène. Lorraine Pintal a déjà signé la mise en scène de Hosanna, il y a plusieurs années au Quat'Sous.

À partir du premier avril, on propose un autre auteur tout à fait méconnu au Québec, David Ives qui devrait en séduire plusieurs avec Alle in the timing (un titre qu'on devrait traduire prochainement). Il s'agit de la trouvaille du directeur artistique du Quat'Sous, Pierre Bernard, qui signera la mise en scène de ce spectacle composé de six courtes pièces en un acte.

Bernard avait pensé à Ionesco ou à un Molière ou un Tardieu mais il a découvert David Ives, un absurdiste plus moderne.

Les comparaisons sont dangereuses mais Ives fait penser à un Woody Allen plus jeune, à un Ionesco moderne installé en Amérique. Élise Guibault, Marc Labrèche et Diane Lavalée ont été retenus pour les principaux rôles et seront évidemment dirigés par Pierre Bernard.

« J'ai signé ma première mise en scène avec Traces d'étoiles de Cindy Lou Johnson, il y a maintenant trois ans et j'attendais de trouver une pièce qui m'inspirerait particulièrement et j'ai reconnu la perle rare avec Alle in the timing. C'est exactement ce que je cherchais. Je voulais une pièce absurde mais je me refusais à la nostalgie. J'avais envie de quelque chose d'actuel. David Ives m'a tout fait comblé ».

David Ives est actuellement la révélation à New York et ses tableaux de la vie quotidienne américaine, font les délices des amateurs de théâtre aux États-Unis. Il est d'ailleurs lauréat du Best American Short Plays Award pour Star Thing, pièce intégrée à All in the timing.

On parle d'un langage particulièrement inventif, d'une vision kafkaïenne en passant par huit variations de la mort de Trostky.

En somme, une saison qui ressemble aux dernières saisons du Quat'Sous alors que nous avons découvert Brad Fraser et Cindy Lou Johnson, alors des auteurs inconnus au Québec.

L'an dernier, Cindy Lou Johnson a obtenu le plus beau succès de la saison du Quat'Sous avec Les années et si on reprend cette pièce cette année, ce n'est sûrement pas dans la perspective de profiter d'un succès : « C'est un risque, note Pierre Bernard, parce que nous ne sommes pas subventionnés pour cette pièce. Si ce n'est pas un succès, nous perdons des centaines de milliers de dollars et je devrai en répondre devant le conseil d'administration ». Mais le risque fait partie de la tradition du Quat'Sous et c'est sûrement un signe de santé après 40 ans d'existence.

MATINÉES TOUS LES JOURS À 4.99\$

Pour informations, appelez 849-7111 de 11h00 à 22h00

DU 18 AU 24 AOÛT 1995

Table listing film titles and showtimes for the week of August 18-24, 1995. Includes titles like BERRI, KOMBAT MORTEL, MONDE SANS TERRE, etc.

MAINTENANT OUVERT

MAIL CAVENDISH

BOUCHERVILLE

CENTRE-VILLE

COMPLEXE DES JARDINS

DECARIE

LE DAUPHIN

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LE MANSION

LONGUEUIL

KOMBAT MORTEL

MONDE SANS TERRE

PLACE ALEXIS NIHON

MORTAL KOMBAT

MONDE SANS TERRE

NET (THE)

LE FAUBOURG

WATERWORLD

CLUB DES BABY-SITTERS

BABE

ACCÈS: INTERDIT

BROSSARD

WATERWORLD

APOLLO 13

MORTAL KOMBAT

MONDE SANS TERRE

CARREFOUR LAVAL

MON AM WILLY 2

EXPRESS EN FER

CLUB DES BABY-SITTERS

APOLLO 13

BABE

APOLLO 13

MORTAL KOMBAT

WALK IN THE CLOUDS

MORTAL KOMBAT

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS

WALK IN THE CLOUDS



BEACON & COLUMBIA PICTURES PRÉSENTENT LA PRODUCTION SCHOLASTIC 'LE CLUB DES BABY-SITTERS' MUSIQUE DE DAVID MICHAEL FRANK COSTUMES DE SUSIE DESANTO

MONTAGE CHRISTOPHER GREENBURY DÉCOR LARRY FULTON PHOTOGRAPHE WILLY KURANT A.F.C. CO-PRODUCTEUR TINA STERN PRODUCTEURS DÉLÉGUÉS MARK ABRAHAM, THOMAS A. BUSSE

MARTIN KELTZ, DEBORAH FORTE CAPTES LE LUME DE ANN M. MARTIN EDITÉ PAR DALENE YOUNG PRODUIT PAR JANE STARTZ ET PETER O. ALMOND RÉALISÉ PAR MÉLANIE MAYRON

Visitez le Site Sony Pictures Entertainment sur l'Internet (http://sony.com) DISTRIBUÉ PAR COLUMBIA PICTURES

VERSIÓN FRANCESA

VERSIÓN ORIGINAL ANGLAISE

MAINTENANT OUVERT

CINÉPLEX ODEON LE MAIL CAVENDISH

5000 boul. Cavendish (coin Kilbourn)

EN VEDETTE: 849-FILM

Le meilleur scénario, la meilleure interprétation et le film le plus attirant de l'été

Une comédie brillante, rafraichissante et très divertissante

Un film très drôle et sentimental

La meilleure chose que Julia Roberts a tourné depuis 'Pretty Woman'

Consultez les GUIDES HORAIRES CINÉPLEX ODEON ET FAMOUS PLAYERS

Source: l'ADISQ (PC)

Où Bruncher ce week-end

CROISIÈRES NOUVELLE-VAGUE: Un brunch différent, unique! Voguer sur les eaux du Lac St-Louis à bord du navire L'Évasion II, tout en dégustant un succulent brunch. Trois heures de croisière, le dimanche à partir de 10h30; départ de Lachine. Tarifs tout inclus: adultes: 33,75\$ enfants: 19,75\$ (5 ans et moins; gratuit). Réservations: (514) 639-4242.

HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7 h 30 à 10 h, 9,75 \$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 22,75 \$. Dim., brunch gourmand 11 h à 14 h 30, 25,50 \$. 856-7787.

HOSTELLERIE RIVE GAUCHE: Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvriront. Brunch GOURMAND de 11h à 15h, 17,50\$/pers. 467-4477.

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez (514) 285-7228; du Québec 1 (800) 667-5961

Quand je serai grand, je serai guéri.



Fondation Charles-Bruneau 256-0404

Bain de plaisir plus que douche froide

ANNE-MARIE LECOMTE
collaboration spéciale

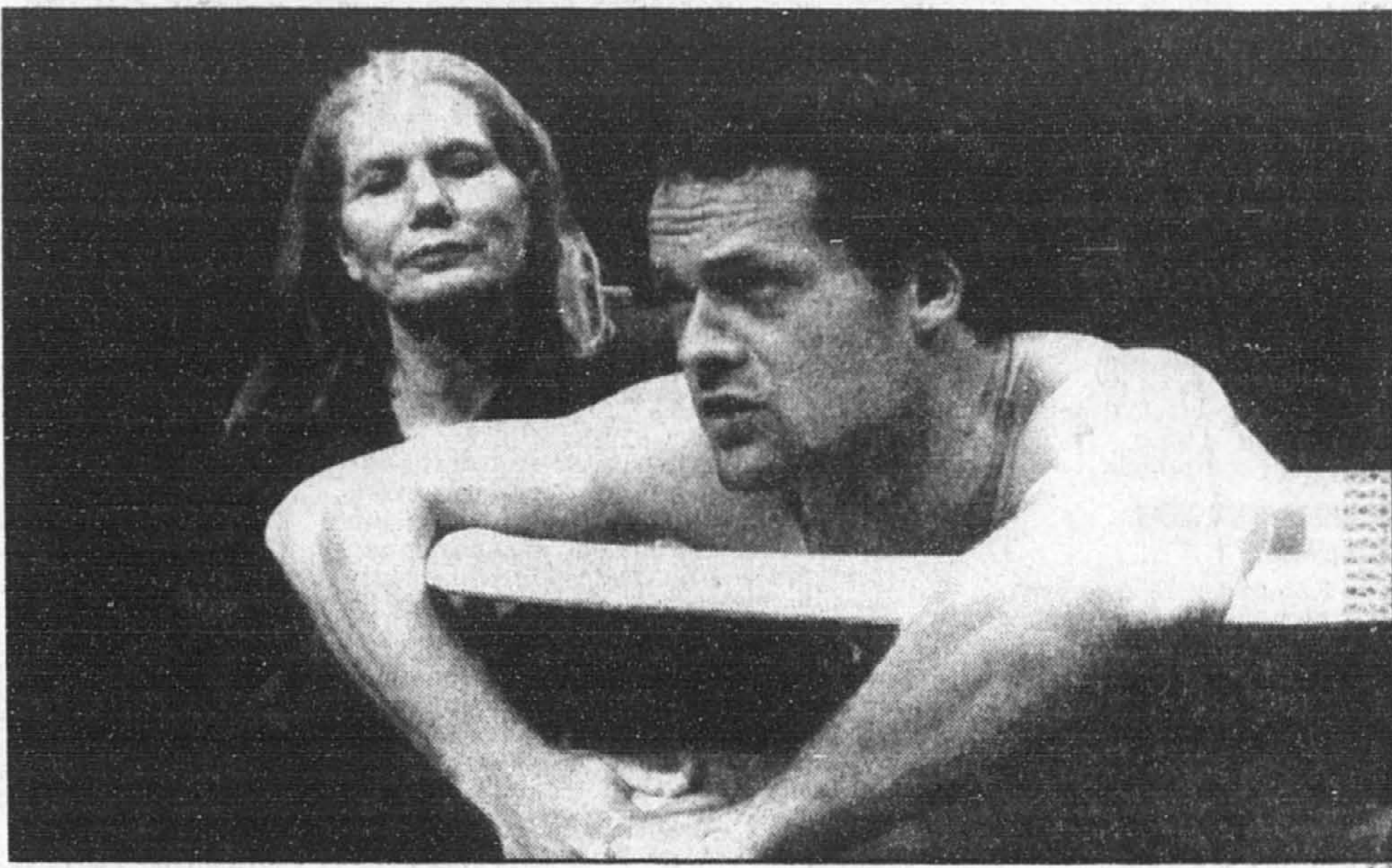
■ Cela commence par un type nu dans une baignoire, qui gesticule et qui clame: « Ça y est, ça vient, ça vient! ». Arrive une dame qui se met à piailler par-dessus les jérémiades du type. Cette agaçante hystérie se déroule dans un décor de salle de bain et l'on se dit avec anxiété que la *Baignoire* de Victor Haim, présentée au Nouvel Espace La Veillée, prendra des allures de douche froide.

Pas du tout. Ce premier spectacle des Productions Bouche à Bouche s'avère fort rafraîchissant, dans le bon sens du terme. Ce n'est pas un grand texte, il y a quelques maladresses dans le jeu, mais on en ressort amusé et déconcerté, ressentant un mélange d'admiration et d'empathie pour ces jeunes comédiens qui se sont lancés tête baissée dans une aussi folle aventure.

Et si se trouve dans cette distribution des perles dont il faudra retenir les noms: Alexandrine Agostini et Guillermina Kerwin, fraîchement émouluées de l'École Nationale de théâtre et de drôles, drôles, drôles. Elles savent littéralement la pièce!

Victor Haim, un auteur français fortement influencé par le théâtre de l'absurde de l'après-guerre, nous livre avec *La Baignoire* une fable plus ou moins réussie sur l'agonie des idées, sur l'essoufflement de la création et sur le théâtre qui cherche à divertir plus qu'à faire réfléchir. Le tout dans une langue emphatique, frôlant parfois le délire. Ceci dit, la cruelle ironie de la pièce en fait une oeuvre quand même intéressante.

Frédéric-Arthur, le personnage principal (Christophe Truffert) est un jeune dramaturge dont toutes les oeuvres ont été démolies par la critique. Il cherche désespérément à faire naître l'éclair de génie qui lui permettra d'écrire enfin un chef-d'oeuvre.



Louise Caron et Christophe Truffert dans *La Baignoire* présentée au Nouvel Espace La Veillée.

Pour ce faire, il passe sa vie dans une baignoire, dans laquelle il menace périodiquement de se noyer. Car c'est en frôlant la mort que lui viennent ses meilleures idées, qui se révèlent être des plagiat de Brecht, Shakespeare ou Williams...

Nous sommes quelque part dans une petite ville de province française; Madame sa mère (Louise Caron), une bourgeoise accomplie, a embauché deux fidèles dactylos (Alexandrine Agostini et Guillermina Kerwin), qui transcrivent avec ferveur les rares poussées créatrices de son fils, dont elle aurait tant voulu faire un ministre. Quand ces scribes soumises ne suffiront plus à inspirer l'auteur en panne, Madame Mère se tournera vers une infirmière (Isabelle Brouillette), dont la sensualité contribuera davantage à éveiller

la libido que le génie créateur de Monsieur...

La scénographie de Catherine Gauthier, simple et inspirante, a certainement beaucoup aidé la metteuse en scène Josiane Arsenault Dubé. Les acteurs se meuvent sans gêne dans cet espace restreint, particulièrement l'autre qui ne sort jamais de sa baignoire!

Par contre, il y a des failles dans la direction d'acteurs qui font en sorte que l'on décroche souvent. Louise Caron, dans le rôle de la mère castratrice et écrasante, en fait trop, sonne faux. Christophe Truffert (que les assidus des *Héritiers Duval*, à la télévision, connaissent pour son personnage de Christian) se tire mieux d'affaire, mais il tend à succomber aux mêmes travers. Un peu plus de retenue aurait permis de laisser passer l'émo-

tion et la mordante ironie du texte.

Ce sont les personnages secondaires qui nous offrent les meilleurs moments de ce spectacle; en nous accrochant à l'action: Isabelle Brouillette, en infirmière lascive, joue avec un détachement qui met en relief le côté insolite de la pièce. Quand à nos petites dactylos, l'une bienheureuse et naïve, l'autre folle à lier sous des dehors guindés, elles sont absolument délectantes et traduisent à merveille le tragique qui sous-tend cette farce bouffonne.

La Baignoire, de Victor Haim présentée par les Productions Bouche à Bouche au Nouvel Espace La Veillée jusqu'au 26 août à 21 h. Avec Louise Caron, Christophe Truffert, Isabelle Brouillette, Guillermina Kerwin, Alexandrine Agostini et André Asselin à la contrebas. Scénographie de Catherine Gauthier. Mise en scène de Josiane Arsenault-Dubé assistée par Catherine La Haye.

"CAPTIVANT"
Michael Medved NEW YORK POST
★★★★★
APOLLO 13
13

"UN FILM FAMILIAL À NE PAS MANQUER!"
Un film tout à fait drôle!
"UN FILM RARE ET MERVEILLEUX. Ce 'Babe' est une perle."
"BABA EST LE ROCKY DE TOUS LES PETITS COCHONS. un film familial avec du coeur."
"UN FILM FAMILIAL SENSATIONNEL!"
BABE
version française

"UNE AVENTURE PALPITANTE, PLEINE D'ACTION, FUTURISTE ET ENDIABLÉE."
"SPECTACULAIRE! UN FILM QUATRE ÉTOILES À NE PAS MANQUER!"
"UN RAZ-DE-MARÉE EXPLOSIF D'ACTION ET D'INTENSITÉ!"
"UN DIVERTISSEMENT GÉNIAL AVEC DES EFFETS SPECTACULAIRES."
KEVIN COSTNER
UN MONDE SANS TERRE
version française de WATERWORLD

«INFINIMENT TROUBLANT!»
Catherine Deneuve
BELLE DE JOUR
«UN FILM D'UN AUTRE MONDE...»
La Cité des Enfants Perdus
«SANS DOUTE L'OSCAR DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER!»
LE FACTEUR (Il Postino)

KOMBAT MORTEL
LE FILM
VERSION FRANÇAISE DE MORTAL KOMBAT
RIEN ICI-BAS NE VOUS A PRÉPARÉ À CE QUI VOUS ATTEND.
NEW LINE CINEMA PRESENTS A LAWRENCE KASANOFF THRESHOLD ENTERTAINMENT PRODUCTION A PAUL ANDERSON FILM "MORTAL KOMBAT" LINDSEY ASHBY CARY HIROYUKI TAGAWA ROBIN SHOU BRIDGETTE WILSON TALISA SOTO AND CHRISTOPHER LAMBERT
FEAT. FEIN CHAMPION, C.J. AND SHARON BOYLE. MUSIC BY ALEC GILLIS AND TOM WOODRUFF JR. COSTUME DESIGNER GEORGE CLINTON. EXECUTIVE PRODUCERS JONATHAN CARLSON AND HA NGUYEN. PRODUCED BY JOHN R. LEONETTI AND BOB ENGELMAN. WRITTEN BY DANNY SIMON
"KOMBAT MORTEL" sur l'Internet: http://alliance.idirect.com



C'est dans les grands centres, Montréal et Québec, qu'on manifeste le plus d'intérêt pour les festivals culturels. A Montréal, le taux de participation à ce genre d'événement, comme le Festival de jazz, est de 25,8 pour cent, ce qui les place au cinquième rang des sorties culturelles de l'année.

Un Québécois sur quatre participe à au moins un festival

Faut dire qu'il y a festival et festival

Presse Canadienne

Les Québécois, on le sait, aiment fêter. Pas étonnant qu'ils aiment aussi les festivals. Une enquête menée l'an dernier pour le compte du ministère de la Culture et des Communications révèle que plus du quart (27,2 pour cent) des Québécois ont participé à un festival au moins une fois au cours des douze mois précédents. Mais il y a festival et festival. Un festival de jazz, un festival de cinéma, de musique ou de danse entrent dans la catégorie des festivals culturels. Tous les autres — du piquant festival de... la mouche noire au plus traditionnel festival western — sont dits populaires. Les festivals culturels arrivent au septième rang dans l'ensemble des sorties culturelles des Québécois, les festivals populaires au dixième rang. C'est dire que les Québécois les préfèrent aux concerts de chanteurs, de groupes populaires, de musique classique, aux spectacles de danse, par exemple. Mais les festivals restent tout de même moins populaires que les sorties au cinéma, les spectacles offerts dans des boîtes de nuit, les spectacles d'humour et le théâtre. Le sondage, mené par INRS-Culture et Société auprès de 5000 personnes âgées de 15 ans et plus de tous les coins de la province, portait sur « Les pratiques culturelles en région ». On y dresse le portrait des activités culturelles des Québécois, de l'écoute de musique, de la télévision, à la lecture, en passant par l'achat d'œuvres d'art, la fréquentation des établissements et celle des festivals. Des données extraites de l'enquête par la publication *Festivals & attractions* permettent de tracer le portrait des festivaliers au Québec. C'est dans les grands centres, Montréal et Québec, qu'on manifeste le plus d'intérêt pour les festivals culturels. A Montréal, le taux de participation à ce genre d'événement est de 25,8 pour cent, ce qui les place au cinquième rang des sorties culturelles de l'année. Ce taux tombe à 10,2 p. cent seulement pour la participation aux festivals populaires, qui n'occu-

pent que le 11^e rang dans les choix des Montréalais. Les festivals populaires sont cependant peu nombreux sur le territoire montréalais, ce qui pourrait expliquer l'écart. A Québec, le taux d'intérêt pour les festivals culturels est de 19 p. cent. Laval, la Montérégie et la région de Mauricie-Bois-Francs ont aussi des taux de participation plus élevés qu'ailleurs au Québec pour ce qui est des festivals culturels. Quant à l'intérêt pour les festivals populaires, il varie beaucoup selon la région : au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les festivals populaires occupent le quatrième rang des sorties culturelles avec un taux de participation de 24,6 p. cent, en Chaudière-Appalaches, le cinquième rang avec 25,8 p. cent de participants. Mais dans Lanaudière, les Laurentides, l'Abitibi-Témiscamingue et Laval, les festivals populaires se classent aux derniers rangs de la liste des sorties culturelles préférées. Il faut cependant préciser que les festivals populaires sont relativement peu nombreux dans Lanaudière, les Laurentides et Laval. Les hommes, légèrement plus festivaliers que les femmes L'enquête de 1994 révèle aussi que les hommes sont légèrement plus nombreux à participer aux festivals (29,1 p. cent, contre 25,3 p. cent pour les femmes), et que l'âge a une nette influence sur la fréquentation des festivals. Les festivaliers se retrouvent surtout dans la catégorie des 15-34 ans. Et les célibataires sont les plus gros participants — 37 p. cent, contre 27 pour les autres (veufs, mariés, divorcés). L'occupation des festivaliers ? Les étudiants fréquentent le plus tous les types de festivals, suivis des travailleurs, puis des chômeurs et des gens à la maison. Fait à noter, la participation des anglophones a monté en flèche, surtout du côté des festivals culturels. Quant aux allophones, qu'on retrouvait auparavant exclusivement dans les festivals culturels, ils ont apparemment délaissé ceux-ci au profit des festivals populaires.

Le 18 août dans l'histoire de la musique

1991 — Le chanteur et claviériste Soul, Billy Preston, est arrêté à Malibu, en Californie, après qu'un adolescent de 16 ans l'eut accusé de l'avoir agressé sexuellement. Preston est accusé de possession de matériel pornographique et de cocaïne.

1990 — Cent dix mille personnes se rassemblent sous la pluie à Prague, en Tchécoslovaquie, pour assister à un concert des Rolling Stones à ciel ouvert. Les Stones sont reçus par le président Václav Havel avant le show.

1987 — Des gardes de sécurité utilisent des tuyaux d'arrosage pour refroidir l'ardeur des fans qui se bagarrent pendant le premier concert de Madonna à Londres. Ceux qui perdent conscience sont sortis des lieux pour éviter qu'ils ne soient piétinés par les 77 000 personnes qui assistent au concert.

1982 — Cérémonie à Liverpool en l'honneur des Beatles : on y inaugure le John Lennon Road, le Paul McCartney Way, la Ringo Starr Drive et le George Harrison Close.

1977 — La dépouille d'Elvis Presley est placée dans un mausolée dans un cimetière de Memphis ; des inconnus ayant tenté de pénétrer dans le mausolée, le corps est transporté peu après dans un terrain aménagé derrière la maison du chanteur, Graceland. Elvis repose maintenant auprès de sa mère dans ce terrain baptisé Meditation Garden.

1969 — La chanteuse Marianne Faithful est hospitalisée en Australie, souffrant de surdore. Elle se trouve dans ce pays avec son compagnon, Mick Jagger, pour le tournage de *Ned Kelly*, mettant en vedette le chanteur des Rolling Stones.

1893 — Naissance à Mimico, en Ontario, de sir Ernest MacMillan, l'un des phares de la musique canadienne. Il devient chef de l'Orchestre symphonique de Toronto et directeur du Conservatoire royal de musique ainsi que doyen de la faculté de musique de l'Université de Toronto. Sir Ernest est placé à la tête de l'orchestre torontois en 1931, poste qu'il conserve pendant 25 ans. Le roi Georges V l'anoblit en 1935 ; c'est la première fois que cet honneur va à un musicien en dehors du Royaume-Uni. Sir Ernest participe à la fondation du Conseil des arts du Canada et est président du Centre de la musique canadienne de 1959 à 1970. Il meurt le 6 mai 1973 à 79 ans.



CINÉPLEX ODÉON

CINÉMA MAIL CAVENDISH

MAINTENANT OUVERT!

EN VEDETTE:

- HUIT salles de cinéma ultramodernes
- Décors modernes et élégants
- Fauteuils luxueux d'un confort exceptionnel
- Son stéréophonique Dolby Stéréo dans toutes les salles
- Équipé du système DTS audio digital
- Rampes d'accès aux fauteuils roulants
- Système d'écoute pour les malentendants
- Achat de billets à l'avance pour les représentations du jour
- Vaste stationnement gratuit
- DU VRAI BEURRE sur votre maïs soufflé!





NORTAL KOMBAT
THE MOVIE
RIEN ICI BAS NE VOUS A PRÉPARÉ À CE QUI VOUS ATTEND.
VERSION ORIGINALE ANGLAISE



FRIENDS FOREVER
THE BABY SITTERS CLUB
VERSION ORIGINALE ANGLAISE



KEVIN COSTNER
WATERWORLD
VERSION ORIGINALE ANGLAISE



DENZEL WASHINGTON
VIRTUOSITY
LA JUSTICE A BESOIN D'UN NOUVEAU PROGRAMME
VERSION ORIGINALE ANGLAISE



DANGEROUS MINDS
VERSION ORIGINALE ANGLAISE



A Kid in King Arthur's Court
MICKEY ROONEY
VERSION ORIGINALE ANGLAISE



SANDRA BULLOCK
THE NET
VERSION ORIGINALE ANGLAISE



KEANU REEVES
A WALK in the CLOUDS
© 1995 TWENTIETH CENTURY FOX

CINÉMA CINÉPLEX ODÉON MAIL CAVENDISH
LE MAIL CAVENDISH • 5800, BOUL. CAVENDISH
CÔTE ST-LUC, QUÉBEC (514) 849-3456-FILM

Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

EAGLES
LE SAMEDI 19 AOÛT À 9 H SEULEMENT*

EAGLES
«THEIR GREATEST HITS, VOL. 1»
INCLUANT : «TAKE IT EASY», «ONE OF THESE NIGHTS» ET PLUS!
Disque compact seulement
Quantité limitée - Un par client*

4.99

C.D. SCÉLÉ DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

ELTON JOHN
LE LUNDI 21 AOÛT À 9 H SEULEMENT*

ELTON JOHN
«GREATEST HITS 1976-1986»
INCLUANT : «SAD SONGS (SAY SO MUCH)», «I'M STILL STANDING» ET PLUS!
Disque compact seulement
Quantité limitée - Un par client*

4.99

C.D. SCÉLÉ DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

CYNDI LAUPER
«TWELVE DEADLY CYNS... AND THEN SOME»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

HOLE
«LIVE THROUGH THIS»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

PLUME
«POMMES DE ROUTE»

CASS. 10.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 14.99

COLIN JAMES
«BAD HABITS»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

JODECI
«THE SHOW...»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

OUR LADY PEACE
«NAVEED»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

MARILLION
«AFRAID OF SUNLIGHT»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

SPONGE
«ROTTING PIRATA»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

NED'S ATOMIC DUSTBIN
«BRAIBLOODVOLUME»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

CLAUDE DUBOIS
«INTÉGRALE, VOL. 2»

CASS. 12.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

SÉGUIN
«RÉCOLTE DE RÊVES»

CASS. 6.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 10.99

BLIND MELON
«SOUP»

CASS. 8.99
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 12.99

LES 12 ARTICLES SONT EN VENTE AU PRIX MARQUÉ 100 MOINS CHEZ TOUTES LES SANTE RECORD MAN DE MONTRÉAL LES VENDREDI 18, SAMEDI 19, DIMANCHE 20 ET LUNDI 21 AOÛT. UN DE CHAQUE PAR CLIENT.

CERTAINS MAGASINS SANTE RECORD MAN POURRAIENT AFFICHER DES PRIX PLUS BAS EN RAISON DES PRIX COMBINÉS DÉJÀ RÉVÉLÉS. Mémo P.-O.-A.

399, rue SAINTE-CATHERINE OUEST
PLAGE VERSAILLES / CARREFOUR ANGRIGNON (LaSALLE)
CENTRE COMMERCIAL BEAUCONFIELD / CENTRE ROCKLAND

V227427

“J'ADORE CE FILM...”

J'ai Savouré Chaque Précieux Moment De Ce Film”

- Roger Ebert, SISKEL & EBERT

“Merveilleux... Un film Très Spécial. Deux Fois Bravo!”

- Siskel & Ebert

“Sensuel, érotique... C'est rempli d'amour et de vie...”

- José Perico, CFCF-12, Montréal



KEANU REEVES

UN FILM DE ALFONSO ARAU

La VALLÉE des NUAGES

version française de «A WALK IN THE CLOUDS»
Du réalisateur de «Like Water For Chocolate»

TWENTIETH CENTURY FOX PRESENTS
ZUCKER BROTHERS PRODUCTION
KEANU REEVES A WALK IN THE CLOUDS AYANA SANCHEZ-CABON ANTHONY QUINN
CHARLOTTE GANDY BRADICE BASSO JUDY L. HENKIN
PRODUCED BY DAVID CHOPPIN
DIRECTED BY ALFONSO ARAU
SCREENPLAY BY ROBERT MARK KAMEN AND MARK KILLER HARVEY WEINSTEIN
PRODUCED BY GUY NETTER DAVID ZUCKER JERRY ZUCKER DIRECTED BY ALFONSO ARAU

VERSION FRANÇAISE

BERRI	PLACE LASALLE 12	LANGELIER	GALERIES LAVAL 8	CHATEAUGUAY	CARREFOUR DU NORD ST-JEROME
TERREBONNE	STE-THERESE	FAMOUS PLAYERS GREENFIELD	BOITE A FILMS BELLEFLEUR	SHAWINIGAN	TROIS-RIVIERES
BOUCHERVILLE	STE-HYACINTHE	CARREFOUR JOLETTE	DRUMMONDVILLE	MAISON DU CINEMA SHEBROOKE	
VALLEYFIELD	CRIC-PARC STE-ESTACHE	LAISSEZ-PASSER REFUSES			
VERSION ORIGINALE ANGLAISE					
FAUBOURG	LACORDAIRE 11	PLACE LASALLE 12	MAIL CAVENDISH	CÔTE DES NEIGES	FAMOUS PLAYERS 8
DORVAL	GALERIES LAVAL 8	PINE STE-ADELE			

Consultez les guides cinéma CINÉPLEX ODÉON et FAMOUS PLAYERS



Deux noms à retenir dans *ACTION!* : Denis Sénéchal en Max Digger (en haut à gauche) et Marie-Sylvie Houle dans le rôle de la veuve Murdock.

ACTION ! déboule à la Montagne coupée

DANIEL LEMAY

■ L'activité nerveuse et l'émotion d'un plateau de cinéma. Le glamour des grandes comédies musicales. Des histoires de meurtres sur fond d'idylles plus ou moins avouables.

ACTION! Série noire en technicolor ne manque pas de matière pour le théâtre dit d'été et quand l'affaire se met à tourner dans le Café-Théâtre de la Montagne coupée, le spectateur a avantage à rester en alerte. Rouge de préférence : un accident (d'inattention) est si vite arrivé...

— LUMIÈRE !... SON !

— Y'en a pas !

Nous voilà au temps du cinéma muet mais le réalisateur Archibald von Kruger, lui (Michel Perron), n'a pas perdu la voix — ni son accent germanique même si, parfois, il l'« oublie » un peu. C'est que son film — que dis-je ? son œuvre ! — se voit mis en péril par une sombre affaire : sa vedette Vic Fontana

se tue, victime du sabotage d'un décor. Cette « mort » hâtive permettra au comédien, co-auteur et metteur en scène Normand Vincent de se mettre à sa tâche de... régisseur, de bruiteur et de préposé aux effets spéciaux (et nombreux).

Un mort sur le plateau, donc... Voilà la table bien mise pour l'arrivée en *ACTION!* d'un inspecteur relégué au rang de privé : j'ai nommé Max Digger, mélange sublime d'intelligence déductive et de flair-magouille, croisement non-breveté entre le renard désargenté et le chat de rue. On ne la fait pas à Max Digger !

Ne serait-ce que pour la performance de Denis Sénéchal, il faut monter à la Montagne coupée. Franchouillard sans excès, clair, précis, drôle, Sénéchal attire la lumière sans jeter d'ombre sur les autres. Ça s'appelle simplement le talent et il n'en a pas le monopole.

Et ce meurtre ? Qui avait avantage ? « Gopher » Bastien (Mario

Thibeault), l'ineffable bras droit du maître von Kruger ? Ou sa maîtresse Charlotte Dion (Manon Aubertin), névrosée, bègue comme une mitrailleuse ? Digger ne creusera pas longtemps pour tourner ses soupçons vers un vieil ennemi à lui, Vito Cabrini. Bien personnifié par Gilles Poitras, l'élégant mafioso (présûmé...) prendra mal que son penchant macho soit mis en doute...

Et il y a Clara Murdock — Clara Murder ? —, la riche héritière devenue productrice. On entend Digger penser : « Joue sur plusieurs plans mais pas mal roulée, la veuve, et pleine au as. Belle occasion pour un privé solitaire et cassé... » Chance aussi pour le spectateur de voir ce que l'intelligence et l'humour peuvent apporter à un rôle assez ordinaire. Retenez ce deuxième nom : Marie-Sylvie Houle.

Ainsi, l'enquête suivra un cours cahoteux, voire déconcertant, surtout dans le dénouement où le spectateur se perd entre les effets vidéo et la confusion hyperactive

régnant sur la scène. *ACTION!* procède d'une idée forte — la rencontre du cinéma et du théâtre — qui a tendance à s'éparpiller. Nous avons cru comprendre qu'il s'agissait d'un *work in progress* et il semble sage de le garder tel encore un peu, le temps de raffermir le tout en ramassant les bouts qui pendent.

Ceci dit, le visiteur de la Montagne coupée ne risque rien du côté de l'ennui, trouvera dans cette *Série noire en technicolor* plein de flashes d'amour... et d'humour.

— Comment sont les gosses ?

— Ça va...

— Et les enfants ?

ACTION! — Série noire en technicolor. Texte original de Denis Sénéchal et Normand Vincent, mis en scène par Normand Vincent ; avec Manon Aubertin (ou Louise Proulx), Marie-Sylvie Houle, Michel Lauzon, Michel Perron, Gilles Poitras, Denis Sénéchal, Mario Thibeault et Normand Vincent. Jusqu'au 3 septembre au Nouveau Café-théâtre de la Montagne coupée de Saint-Jean-de-Matha ; Autoroute 40 puis Autoroute 31 Nord vers Joliette, route 131 Nord ; info : (514) 886.38.46.

SEARS

Attendez-vous à plus

Grattez et épargnez

2 jours seulement

Samedi 19 et dimanche 20 août 1995

Rabais 10-25%

tous

les vêtements mode pour hommes, femmes et enfants

tous

les bagages et toutes les chaussures pour la famille

tous

les bijoux, sacs à main et accessoires

tous

les articles ménagers, luminaires et parures de fenêtre en stock

tous

les articles pour pelouse, jardin et patio et toute la quincaillerie

tous

les articles de sport, de conditionnement physique et les jouets

tous

les articles pour rénover le foyer, le papier peint et la peinture

tous

les articles et le linge de salle de bains et toute la literie

(L'offre ne comprend pas les jeans Levi's^{MD} en denim pour hommes, les fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, les articles de nursery, les parures de fenêtres Fastrak^{MD} sur mesure, les climatiseurs pour fenêtres, les produits de rénovation installés, les achats faits dans les Centres de liquidation ou de nos catalogues.)

Déjouez la TPS*

Offre en vigueur jusqu'au 23 août 1995

sur tous les meubles[†], gros électroménagers, machines à coudre et aspirateurs

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre ne s'applique pas aux achats faits dans nos centres de liquidation ou par catalogue et s'applique seulement à la marchandise en stock dans les magasins Sears. Les frais d'installation ne sont pas compris dans cette offre. Le choix peut varier selon les magasins.

†Sauf meubles de patio et pour bébés

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, St-Georges de Beauce: 228-2222, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.